

PRIX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse
Un an fr. 10[—]
Six mois » 5[—]
Trois mois » 2⁵⁰
Pour l'Étranger le port en sus

L'IMPARIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne.
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 50 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with columns: ABONNEMENTS ET ANNONCES, GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS, ADMINISTRATION, and BUREAUX DE RÉDACTION. Includes arrival and departure schedules for the railway station.

LUNDI 2 AVRIL 1894

La Chaux-de-Fonds

Évangélisation populaire. — Réunion publique, lundi 2, à 8 h. du soir (Demoiselle 101.)
Récit mixte de l'Église nationale. — Répétition générale, lundi 2, à 8 1/2 h. précises du soir, au local.
Intimité (Section de gymnastique). — Exercice, lundi 2, à 8 1/2 h. du soir, au Collège de la Fréménade.
Collège primaire (salle 22). — Cours public d'horlogerie, lundi 2, à 8 1/2 h. du soir.
Groupe d'épargne L'Épi. — Paiement des cotisations des 4^e, 5^e, 6^e, 7^e et 8^e séries, lundi 2, de 8 1/2 à 9 1/2 h. du soir, au local.
La Charrue. — Réunion, lundi 2, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Stenographie Stolzeana. — Monatsversammlung, Montag den 2., Abends 9 1/4 Uhr, im Lokal.
La Grappe (Groupe d'épargne). — Perception des cotisations de la 2^e série, lundi 2, à 9 h. du soir, au local.
Le Rôcher (groupe d'épargne). — Assemblée réglementaire, lundi 2, à 9 h. du soir, au Café de la Morille, Hô. el-de-Ville 13.
La Flotte (Groupe d'épargne). — Assemblée, lundi 2, à 9 1/2 h. du soir, au local (Croix Blanche).
Grande Brasserie de la Métropole. — Concert tous les soirs, dès 8 heures.
Brasserie du Square. — Grand concert donné par la troupe des Schweizer Alpenzänger, tous soirs, dès 8 heures.
Brasserie La Lyre (Collège 23). — Grand concert par l'Orchestre des Amis, ce soir et jours suivants, dès 8 heures.
Conférence publique. — Mardi 3, à 8 1/2 h. du soir, à l'Amphithéâtre: « La transmission de l'énergie (l'étrique) », par M. le Dr Weber, professeur à l'Académie.
Helvetia. — Répétition partielle, mardi 3, à 9 h. du soir, au local.
Union chrétienne des jeunes filles. — Réunion, mardi 4 à 8 h. du soir, au Collège de l'Absille, et à la cure.
Orchestre La Renaissance. — Répétition générale, mardi 3, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Club des Menteurs. — Assemblée générale, mardi 3, au local.
Frohmann. — Gesangstunde, Dienstag den 3., um 9 Uhr, im Lokal.
Chorale du Cercle catholique national. — Répétition, mardi 3, à 8 h. du soir, au local, Chapelle 5.
Intimité. — Répétition de l'orchestre, mardi 3, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Club des Gob-Quilles. — Réunion, mardi 3, à 8 1/2 h. du soir, au Quillier.
Union Chorale. — Répétition générale, mardi 3, à 8 1/2 h. du soir, au local, Brasserie du Cardinal.
Orchestre l'Odéon. — Répétition générale, mardi 3, à 8 1/2 h. du soir, au Casino.
La Coterie (section chorale). — Répétition, mardi 3, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Chœur classique mixte. — Répétition, mardi 3, à 8 h. du soir, à la salle de chant du Collège industriel.
Association syndicale des ouvriers réparateurs, démonteurs et remonteurs. — Assemblée générale, mardi 3, à 8 h. du soir, au Nouveau Stand.

M. Crispi et les Commissions

La santé de M. Crispi s'est bien raffermie. Don Cecchio trouve le temps de tout faire et d'être à la fois au four et au moulin. Il inaugure par un discours plein de ces banalités éloquentes qui sont la loi du genre le congrès médical international et il poursuit les dialogues engagés avec les commissions chargées d'étudier le projet des pleins pouvoirs et le plan financier de M. Sonnino.
Des aujourd'hui, dit le Temps, il est entendu que ce sera sur le premier que se livrera la grande bataille. Le cabinet, — nous nous trompons, c'est le premier ministre qu'il faudrait dire, — posera la question de confiance sans ambages. Il offrira aux députés cette alternative après tout assez peu séduisante: ou vous quitterez la place en m'investissant de la dictature ou je vous ferai vider les lieux en prononçant votre dissolution. Dans l'un et l'autre cas, le Parlement voit très bien ce qu'il perd: l'exercice de sa prérogative, son droit de contrôle; il voit également ce que M. Crispi gagne: la dictature à temps avec ou sans la sanction de la législature; il discerne moins aisément ce qui pourrait bien lui en revenir d'avantageux.
Il paraît qu'en posant la question dans ces termes les députés en sortent. A en croire les officieux de M. Crispi, il faut prendre pour point de départ d'une certitude absolue la déchéance irréparable du pouvoir parlementaire; cela posé, il s'agit tout simplement de décider si la représentation nationale aime

mieux que l'homme d'Etat sauveur tienne son blanc-seing d'un vote des Chambres ou d'un vote du corps électoral. Car, toujours aux yeux de ces confidents, il n'y a pas de doute possible sur ce point, qu'en tout état de cause M. Crispi obtiendra sa dictature. Mis en minorité à Montecitorio, il n'aura qu'à faire appel au pays pour retrouver une majorité autrement décisive.

On le voit, tous ces calculs reposent sur deux sentiments qui peuvent tout aussi bien être en désaccord ou en harmonie avec la réalité; le premier, un grand mépris pour les institutions représentatives et parlementaires, mépris que l'Italie ne partage peut être pas; le second, une confiance robuste, presque fataliste, dans l'étoile de M. Crispi. Il faut convenir que ces fondements sont un peu faibles pour soutenir tout un plan de campagne dont la timidité est assurément le moindre défaut. Qui sait si l'attitude de la commission des finances, mise en contraste avec les projets de M. Sonnino, ne ramènera pas la faveur publique à cette Chambre, qui est après tout le plus souvent l'un des plus précieux remparts des droits et des intérêts des contribuables?

Le jour est fait sur les divergences qui ont éclaté entre ce corps et le ministre du trésor. M. Sonnino demandait 101 millions de nouveaux impôts, dont 17 millions par l'imposition de deux décimes sur la cote foncière, 12 millions d'impôt sur le revenu, 37 millions et demi par l'augmentation de l'impôt sur la rente, 8 millions par un accroissement de la gabelle, 4 millions à la taxe de succession, 3 millions et demi aux alcools, 14 millions et demi à la richesse mobilière, 4 millions par l'attribution à l'Etat des décimes communaux sur la richesse mobilière, 1 million à des retouches sur les poids et mesures.

A ce programme, la commission en oppose un tout différent. Elle repousse les impôts sur le revenu, sur la rente, la moitié de l'accroissement de la contribution foncière: soit un trou de 50 millions qu'elle propose de combler par une taxe militaire, des retenues sur les traitements civils et quelques autres menus suffrages. Quant aux cinquante autres millions, elle propose de les demander non à l'impôt, mais à des économies: soit 20 millions pour les départements militaires, et 30 pour les autres ministères.

Le conflit est engagé. La question est nettement posée. La Chambre et, en seconde ligne, le pays sont appelés à dire s'ils préfèrent la dictature de M. Crispi avec le recours presque exclusif à l'impôt — et à l'impôt frappant le petit contribuable — pour combler le déficit, ou bien le maintien pur et simple du régime qui a permis à l'Italie de se constituer et de s'unifier avec la substitution des économies — même militaires — aux suppléments de taxes. Encore un petit nombre de jours et l'on saura quel choix ont fait les héritiers des Cavour, des Ricasoli, des Minghetti et des Cairoli.

Rapportage et diffamation

On a beaucoup parlé des « excès » de la presse en ces derniers temps: il y a eu, d'abord, les attentats anarchistes que prouvaient ou encourageaient certaines feuilles spéciales; il y a eu, ensuite, le discours de M. Brunetière à l'Académie française, où furent assez maltraités les habitudes modernes du « reportage » et la goût de l'information à outrance. Dans un article de la Revue bleue, M. Emile Berr, qui fait avec distinction du « grand reportage » au Figaro, a défendu ses confrères — les petits comme les grands — des reproches qui leur sont adressés. Il a montré que le vrai coupable, s'il en est un dans l'affaire, c'est bien plus encore le public que les journalistes ou les journaux. Ensuite, il indique un moyen de remédier aux inconvénients de l'abus de l'indiscrétion et des racontars inconsidérés: ce serait de rendre plus sévères les lois qui punissent la diffamation et d'amener le public à user de ces lois.

Si nous devons attendre, dit le Temps, à la fois, une réforme législative et une réforme des mœurs publiques, la tyrannie des journaux à scandale peut compter sur un grand

nombre de beaux jours. La question est, en effet, infiniment complexe. D'abord, quand il s'agit d'une action en diffamation, il faut distinguer si le demandeur est fonctionnaire ou non. S'il est fonctionnaire, c'est devant le jury que sa plainte sera portée. Or, beaucoup de fonctionnaires — même très sûrs de leur bon droit — sont ils décidés, en cas de diffamation, à recourir au jury? Nous craignons que non; et nous comprenons leurs scrupules. Les jurés sont des citoyens comme les autres: la veille du jour où ils siègent comme magistrats, et le lendemain du jour où ils auront rendu leur verdict, ils ont été ou seront des hommes de parti, ayant des « opinions », des préjugés, des rancunes. S'ils sont sceptiques et détachés du souci des affaires publiques, c'est encore pire pour le plaideur; car ils seront tentés, alors, par crainte d'être dupes, de renvoyer des à dos, par un bon acquittement, le diffamateur et le diffamé.

Or, quel fonctionnaire peut s'exposer, de gaieté de cœur, dans une horrible angoisse, au hasard d'un verdict qui peut le déshonorer sans appel? Qu'une fantaisie indulgente des jurés, qu'une habileté de la défense obtiennent un acquittement « de faveur », et le public ne vaudra voir que ceci: un fonctionnaire accusé des crimes les plus épouvantables a qui le jury a refusé satisfaction. Le fonctionnaire apparaît alors comme un coupable avéré: il est déshonoré, discrédité, perdu. Qui blâmera donc les honnêtes gens — accusés d'avoir volé les tours de Notre Dame — qui s'abstiennent d'invoquer un recours aussi hasardeux? Encouragés encore par cette abstention prudente, les diffamateurs poursuivent leur œuvre. Ils ont du champ devant eux.

Le diffamé est-il un simple citoyen, ce sont les tribunaux ordinaires qui devront examiner son cas. Ici les garanties sont évidemment meilleures. Mais quel sera le résultat d'un procès en diffamation, même gagné? Une faible condamnation pour le diffamateur. Or, quel diffamateur de profession hésiterait entre la « réclame » énorme qu'il obtiendra par un procès et la condamnation dérisoire qu'il peut encourir? Il peut bien risquer ceci pour obtenir cela: le bénéfice est sûr. Quant au diffamé, il fait naturellement le calcul inverse et, en face des maigres compensations qu'il peut obtenir, il renonce souvent à aborder les ennuis et les périls d'un procès toujours agaçant et difficile. Remarquez qu'il est absolument inutile de réformer nos codes pour permettre aux tribunaux de frapper les diffamateurs de condamnations sévères et d'amendes sérieuses. Les lois sont suffisantes, mais nos mœurs n'y sont pas.

En Angleterre, on voit tous les jours les tribunaux accorder à des plaignants de toute espèce des réparations pécuniaires considérables. On a, de l'autre côté du détroit, cette exacte notion que le seul moyen d'empêcher ou d'atténuer le mal volontairement commis est de frapper à la bourse. En France, nous avons une pudeur « officielle », une pudeur de convention, qui nous impose une distinction formelle entre l'honneur et l'argent: les coquins — qui, eux, ne font pas cette distinction — en bénéficient tout à leur aise. Quand un honnête homme outragé se présente devant les tribunaux pour obtenir réparation, il rougirait de viser son adversaire à la bourse. L'essai — maisement — de l'atteindre au cœur, comme si ces gens-là en avaient. Si, en effet, il demande des dommages-intérêts, c'est pour la somme de 1 franc, afin que le principe soit sauf. De cette façon on se tient pour très chevaleresque. Faut-il tant de chevalerie à l'égard des malfaiteurs? Si l'on ne veut pas toucher l'argent du diffamateur, le prix du déshonneur et de la blessure — le wehrgeld de nos aïeux francs — il y a assez de malheureux dans les hôpitaux, dans les asiles et par les villes, à qui l'on pourrait destiner ces subsides arrachés au mal...

Mais nous sommes loin encore du jour où l'on verra, par un peu de hardiesse virile, tant de sottis préjugés et de lâches conventions. Le public, auteur et victime du mal, aimera mieux se lamenter et tendre les mains suppliantes vers la loi — la Loi révisée et réformée — comme des idolâtres conjurant leurs

fétiches. Il n'aura pas un instant de résolution sérieuse; il ne se dira pas que le lecteur des journaux, c'est lui; que le jury, c'est lui; que l'électeur, c'est lui; qu'il peut tout enfin et qu'il n'a qu'à vouloir se réformer lui-même pour tout réformer du même coup.

Nouvelles étrangères

France. — Les négociations entre l'Autriche et la France, au sujet des droits de douane appliqués aux vins français, continuent et rencontrent de sérieuses difficultés.

— On mande de Limoges qu'une bombe a éclaté samedi au Dorat, sur la fenêtre de la maison d'un ancien notaire qui mariait sa fille. L'explosion a été formidable; les dégâts matériels sont assez considérables, mais il n'y a eu aucun blessé. On a trouvé une quantité considérable de clous et de projectiles provenant de la bombe.

Allemagne. — C'était hier que le prince Bismarck célébrait le 79^e anniversaire de sa naissance.

83 membres des groupes des conservateurs et des conservateurs libres du Reichstag ont envoyé une adresse de félicitations au prince.

Des adresses lui ont été également envoyées par les municipalités ou par des associations diverses des villes de Cologne, Dusseldorf, Halle, Iéna, etc., etc.

Hier soir, ses amis de Friedrichsruh, de Hambourg et des environs, au nombre de 3000, lui ont donné, dans le parc du château, le spectacle d'une imposante retraite aux flambeaux. Le défilé a duré près d'une heure; l'ex-chancelier, la princesse Bismarck, les comtes Herbert et Guillaume, un certain nombre d'autres membres de la famille et d'amis y ont assisté, placés aux fenêtres du château.

Les membres du comité qui avait soutenu la candidature du prince aux dernières élections pour le Reichstag sont entrés au château pour saluer leur représentant. Le président du comité, M. Voermann, a prononcé une allocution dans laquelle il a exprimé la joie que ressentent les amis du châtelaïn de Friedrichsruh en constatant qu'il a recouvré sa santé et toutes ses forces. L'orateur a ensuite fait allusion à la réconciliation du prince de Bismarck et de l'empereur.

M. de Bismarck a répondu:

« J'ai l'impression que, depuis que j'ai quitté mes fonctions, les sentiments de bienveillance à mon égard n'ont pas diminué, mais qu'ils se sont accrus, au contraire, d'année en année. C'est un fait sans précédent dans le monde politique qu'un ministre qui a démissionné il y a quatre ans soit honoré par des particuliers comme je le suis en ce moment.

Je suis entré en fonctions à une époque favorable, mais ce n'est pas moi tout seul qui ai fait l'unité; il m'a fallu pour cela la bienveillance de mes compatriotes. Cette bienveillance a fait naître chez moi un sentiment réciproque. Je ressentirai toujours les joies et les peines des Allemands comme les miennes propres.

Quand la première des cités commerçantes de l'Allemagne est prospère, l'Allemagne entière est prospère. Je porte un hoch à la prospérité de la ville de Hambourg.

Après la retraite aux flambeaux, le prince a reçu des délégations de plusieurs écoles polytechniques.

Autriche-Hongrie. — Le congrès socialiste a terminé ses travaux samedi.

En conformité avec le principe adopté dans une précédente séance de refuser toute coopération avec les partis politiques bourgeois quels qu'ils soient, le congrès a refusé d'envoyer des délégués au congrès pour la protection des ouvriers, qui se tiendra à Zurich en août et réunira des adhérents des différents partis non socialistes.

Le congrès a voté une résolution en vertu de laquelle les socialistes doivent prendre part à toutes les élections, non seulement politiques, mais communales. Ils doivent s'efforcer également d'organiser une propagande efficace parmi les paysans.

— L'arrangement commercial provisoire

conclu entre l'Autriche et la Russie entre en vigueur lundi. Il durera jusqu'au 1^{er} juillet (vieux style) et pendant ce temps on formulera le nouveau traité de commerce d'une manière définitive.

La Russie n'accorde pas à l'Autriche-Hongrie les avantages particuliers qu'elle avait concédés à la Norvège et qui manquent également dans le traité russo-allemand.

L'Autriche-Hongrie, de son côté, n'accorde pas à la Russie les avantages concédés à la Serbie en ce qui concerne les blés et à la Roumanie en ce qui concerne le pétrole. Dans le cas où l'Autriche accorderait ces concessions à un Etat autre que la Serbie ou la Roumanie, la Russie devra également en profiter.

La Russie déclare ne vouloir modifier en rien, pendant la durée du traité, toutes les réductions de droits concédées à l'Allemagne. En revanche, l'Autriche s'oblige à ne pas augmenter pendant la même période les droits sur les céréales.

Italie. — Les sections du congrès médical, réunies à la polyclinique, ont discuté samedi, de huit heures du matin à trois heures de l'après-midi, les nombreux mémoires présentés; puis la deuxième séance générale a été tenue à 4 heures à l'Eldorado. Parmi les orateurs qui ont parlé et qui ont été très applaudis, se trouvent MM. Foster, de Cambridge, Nothnagel, de Vienne, sur : « Die Anpassung des Organismus an pathologische Veränderungen », Laache, de Christiania, sur l'hyper-trophie idiopathique du cœur et sur la dégénérescence du muscle cardiaque.

Le roi et la reine ont visité longuement, de 3 h. 30 à 6 h. 15, l'exposition de médecine et d'hygiène, bondée de congressistes. Ils ont visité notamment les baraquements de l'hôpital militaire allemand, sur lesquels le général Voncoler et les médecins militaires allemands leur ont donné des explications. A leur sortie, les souverains ont été l'objet de grandes ovations. Foule immense le long de la rue Nazionale.

Etats-Unis. — Le président Cleveland, sur la requête du gouverneur de la Caroline du Sud, M. Tillmann, a ordonné d'envoyer des troupes régulières stationnées dans la Floride pour aider à la répression des émeutes qui ont éclaté à Darlington et sur plusieurs points.

La populace armée à Darlington, Florence, Timonsville, pille les distilleries de l'Etat qui, en vertu d'une loi datant d'environ deux ans, a le monopole de la fabrication et de la vente des alcools. Tous les agents du gouvernement chargés de découvrir les distilleries clandestines sont traqués et tués par la foule.

Une partie des milices a refusé de marcher contre les émeutiers. Le gouverneur a ordonné de désarmer les réfractaires et a fait occuper militairement les chemins de fer et les télégraphes afin d'empêcher l'extension de l'émeute.

La populace, à Florence, a essayé de faire sauter, avec de la poudre, une distillerie du fisc.

— Une scène de lynchage, qui rappelle les supplices carthaginois, s'est passée à Echho (Texas). Une négresse, accusée du meurtre d'un enfant blanc, a été enfermée dans un tonneau dans lequel on avait préalablement enfoncé de longs clous et qu'on a laissé rouler sur une pente. Le corps déchiqueté de la victime, a été ensuite pendu à un arbre et criblé de balles. Autant qu'on a pu s'en assurer, la malheureuse était innocente du crime qu'on lui imputait.

Chronique suisse

Ligue des paysans. — L'assemblée des délégués de la Ligue suisse des paysans, qui a eu lieu vendredi à Brugg, a décidé de faire une démarche auprès du Conseil fédéral pour lui demander de prendre les mesures nécessaires pour que les intérêts de la population agricole soient sauvegardés dans le cas où la création d'une banque d'Etat viendrait à être décidée.

L'étude de la question d'une réduction des tarifs de transports sur les chemins de fer suisses a été renvoyée à l'examen d'une commission de cinq membres.

Une résolution a été prise en faveur de la continuation de la lutte contre les épizooties. La Ligue des paysans appuiera toutes les mesures qui tendront à assurer l'efficacité de cette lutte.

Enfin l'assemblée a émis le vœu que le Conseil fédéral soit invité à favoriser par des subventions et des primes, non seulement l'élevage du bétail et l'amélioration de la race, mais aussi l'engraissement du bétail.

Colportage. — Il y a présentement de la confusion dans les esprits relativement au colportage. Pour la dissiper, nous dirons ici que, malgré la récente loi fédérale sur les taxes de patente des voyageurs de commerce, la législation sur le colportage est toujours du ressort des cantons et les recours qui y ont trait rentrent dans la compétence du Conseil fédéral, en égard à l'article 31 de la Constitution fédérale.

Aux termes de cet article, lettre e, les cantons ont le droit de refuser des patentes de colportage, quand il s'agit de protéger le public contre l'escroquerie.

Nouvelles des cantons

BERNE. — Un grand incendie, allumé on ne sait comment, a éclaté samedi soir vers 11 heures au centre du chantier et de la scierie de M. Blau-Fassnacht, au Mattenhof. En un clin d'œil tous les bois flambèrent et les légères constructions furent détruites. Le corps des pompiers et le sauvetage avaient mille peines à approcher de l'immense fournaise. Ces courageux citoyens, dont plusieurs ont reçu des brûlures, durent se borner à protéger d'énormes tas de billes et les villas voisines. Mais la chaleur était si intense qu'il leur fut impossible de protéger efficacement le joli temple des irwingiens, qui fut en partie brûlé et dont on ne sauva que les objets du culte.

L'incendie offrait un coup d'œil grandiose. Les flammes montaient si haut et dégageaient une telle chaleur qu'on put, voir, du côté du Nord, sur le Jura, une légère brume donner l'illusion d'une aurore boréale.

Les pertes, fort considérables, sont couvertes par des assurances.

— On écrit au *Bieler Anzeiger* qu'un de ces derniers jours, peu après 11 heures du matin, un train de plus de cent essieux, venant de Berne, arrivait à la station de Brugg. Là un wagon devait être détaché. Lorsque cela fut fait, le mécanicien partit avec le 20 premiers wagons dans la direction de Bienne, laissant une trentaine de wagons en souffrance à la station. A la suite du signal < Arrêter tous les trains > donné par le chef de gare, le train put être arrêté au passage à niveau de Madretsch. Il rebroussa chemin et vint reprendre les wagons restés en panne, après quoi le train entier repartit et arriva avec une heure de retard à Bienne.

ZURICH. — Des fouilles opérées près de Wiedikon ont mis au jour des tombeaux allémaniques et romains. A côté des squelettes, on a trouvé divers objets, entre autres un peigne en corne, deux épées courtes, une monnaie de l'empereur Gallien, ainsi qu'une fibule revêtue d'émail. Les fouilles seront continuées.

FRIBOURG. — Il paraît probable que le principe de la représentation proportionnelle sera appliqué aux prochaines élections communales. Le Conseil d'Etat a pris pour base de ses études les lois des cantons qui ont déjà introduit ce mode de votation, soit les cantons du Tessin, de Genève et de Neuchâtel. D'après la *Liberté*, les dispositions mentionnées dans les lois de ces deux derniers cantons se retrouveront dans le projet qui sera soumis au Grand Conseil. Elles ont l'avantage de s'accorder avec les habitudes des populations; les électeurs continueront de voter d'après la forme usitée jusqu'ici; ils ne s'apercevront pas de la différence. Celle-ci ne sera sentie que par les comités électoraux qui seront soumis à un certain nombre de formalités, telles que le dépôt préalable des listes, etc., et par les bureaux de dépouillement, qui devront faire la répartition des sièges, non plus d'après la majorité absolue des suffrages obtenus par chaque liste. Le dépouillement ne présentera du reste aucune difficulté réelle. Le mode de dépouillement sera le même que dans les cantons de Genève et de Neuchâtel.

BALE-CAMPAGNE. — Ensuite du jugement du Tribunal fédéral, le Conseil d'Etat a accordé deux mois — jusqu'au 31 mai — pour quitter le territoire de Bâle-Campagne.

THURGOVIE. — Une société de Brème a l'intention d'établir sur le lac de Constance une flottille de bateaux à moteurs électriques pour faciliter les rapports entre les localités riveraines pendant la belle saison. Cet été déjà un service sera établi entre Constance-Mainau et le lac d'Überlingen; si l'essai réussit, le rayonnement de ces nouveaux bateaux sera étendu au lac supérieur.

VAUD. — Une centaine de personnes ont entendu samedi soir le secrétaire ouvrier français Schwitzgubel parler en faveur de l'initiative Greulich, combattre le projet Forrer et les vues des sociétés mutualistes de la Suisse romande. A la votation, un seul citoyen s'est prononcé contre l'initiative Greulich qui, croit-on, ne sera guère soutenue dans le canton par plus de 1000 voix.

GENÈVE. — Un Genevois, M. Gomar, a légué à l'Université de Genève une somme de 100,000 francs destinée au développement des cours et des laboratoires. Mais M. Gomar a stipulé dans son testament qu'une rente viagère devrait être servie à sa veuve et que l'Université ne pourrait toucher son legs qu'à l'occasion du cinquantième centenaire de la Réformation, soit en l'an 2035. A cette époque, le legs Gomar aura atteint, avec les intérêts accumulés, une somme de plus de dix millions.

Chronique neuchâteloise

*** Ecole cantonale d'agriculture à Cernier.** — Les examens de cet établissement d'enseignement professionnel agricole ont eu lieu les 24, 26, 27 et 28 courant, dit le *Neuchâtelois*.

Sur 15 élèves de la classe supérieure qui ont fait leurs examens de sortie, 13 ont été diplômés.

12 prix ont été délivrés à autant d'élèves de l'école supérieure pour un travail de concours (récit d'une course d'études faite par eux dans les cantons de Vaud et Valais en novembre dernier).

Les trois premiers lauréats sont Biolley, Lois; Kitan, Arthur et Dsteindre, Gérold.

La classe inférieure a reçu 6 prix pour les 6 élèves qui ont le mieux tenu et soigné leurs cours.

Enfin, un magnifique prix d'honneur : (*Le livre de la ferme*, de Joigneaux, 2 volumes reliés, d'une valeur de 40 francs) offert par la Fédération des Sociétés d'agriculture de la Suisse romande à l'élève le plus méritant parmi ceux qui ont fini leurs deux années d'études, a été obtenu par Kitan, Arthur, Neuchâtelois.

La commission administrative de l'Ecole a tenu séance jeudi. Elle a entendu le rapport du directeur, ainsi que les comptes de l'exercice écoulé qu'elle a adoptés.

**** Tir.** — Le Conseil d'Etat a composé comme suit, pour l'exercice 1894, la commission cantonale de tir :

Président : M. Paul Perret, major, à la Chaux-de-Fonds. — Membres : MM. Jean-Louis Berger et Jean Schelling, à Neuchâtel. — Marc Schœppi, à Boudry. — Achille Lambert, à Chez-le-Bart. — Louis Kaufmann et Wilhelm Sutter, à Fleurier. — Louis-Samuel Calame, major, à Coffrane. — Eugène Berger, à Cernier. — Jules Jacot, capitaine, au Locle. — Henri Montandon, à la Brévine. — Arnold Richardet et Gustave Henrioud, à la Chaux-de-Fonds.

**** Incendie de forêt.** — Un feu de forêt assez violent a eu lieu samedi, de 2 à 4 heures de l'après-midi, dans le Bois de l'Hôpital, au-dessus de Gibraltar, à Neuchâtel. La 11^{me} compagnie (Maladière) a été alarmée et a éteint cet incendie, avec l'aide des gens du voisinage et d'une équipe des Travaux publics.

On ne sait rien de la cause de ce feu; peut-être s'agit-il d'une imprudence de fumeurs ou de gamins. Il est bon de se souvenir par ces temps de sécheresse qu'une allumette lancée au hasard peut produire de graves conséquences.

**** Le Locle.** — (Corr.) — Le beau temps avait fait concurrence au concert donné hier au Casino par l'*Orphéon* de la Chaux-de-Fonds. C'était dommage, car, en sus de fort beaux chœurs, le public présenta beaucoup applaudi les charmants soli des demoiselles R. et les tours de jonglerie de M. Barbey. A une meilleure saison, l'*Orphéon* aura certes un succès financier en revenant ici.

**** Militaire.** — Le commandant de la 11^{me} division, M. le colonel Techtermann, a été samedi à Colombier pour l'inspection de l'école de tir des sous-officiers de la division.

Mercredi déjà, il assistait au tir à grandes distances qui avait lieu dans le voisinage de l'abbaye de Bèvaix; les examens théoriques et pratiques ont eu lieu jeudi et vendredi. — Le détachement, fort de plus de 200 hommes a été licencié samedi.

Lundi sont entrés en caserne et simultanément, les cadres et la troupe du bataillon fribourgeois n° 17, pour y passer un cours de répétition qui durera 6 jours.

Les bataillons bernois de la division feront leur école dans leur canton.

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 1

JEAN...

PAR

Maxime Audouin

I

J'aime à me réfugier dans mes souvenirs d'enfance, comme dans un asile sûr où rien ne peut m'atteindre ni me nuire.

Maman était professeur de chant et de piano à Fontenay-le-Comte, en Vendée; elle avait assez d'élèves, et nous vivions à l'aise, — du moins je n'ai jamais manqué de rien. — Je revois encore maman telle qu'elle était à cette époque, toute jeune, vingt-cinq ans à peine, — son port élégant, son visage un peu sévère, ses grands yeux doux et tristes, où passaient des lueurs de tendresse infinie lorsqu'ils s'arrêtaient sur moi.

Le soir, quand elle rentrait bien fatiguée de ses leçons, il lui fallait se livrer aux soins du ménage. De ses blanches mains si fluettes, si délicates, qui, toute la journée avaient couru sur les touches d'ivoire, elle faisait la cuisine et lavait la vaisselle, sans que jamais cet assujettissement à une besogne de maritorne lui arrachât une plainte.

Après le dîner, nous nous enfoncions dans notre salle à manger, maman me prenait sur ses genoux, me demandait si j'avais été bien sage chez la vieille institutrice qui tenait une sorte de salle d'asile pour les marmots de mon âge, elle me baisait, me serrait contre son cœur avec une énergie passionnée, et je voyais bien que j'étais son trésor chéri, son seul bonheur, toute sa vie.

Puis elle se mettait au piano; elle jouait pour

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

nous seuls, pour elle, pour moi, non plus pour les sottes bourgeoises qui ne voient dans un piano qu'un instrument à la mode, sur lequel il faut savoir taper à l'occasion, à seule fin de ne pas se singulariser.

Et, pendant des heures, nous nous oublions, elle à jouer, moi à l'écouter, car elle était une grande artiste, maman, et moi je n'avais pas les goûts bruyants de mon âge. Ces engourdissements délicieux, ces envolées, ces extases que suscitent les belles harmonies, n'ont pas peu contribué à affiner ma nature et à faire de moi un être nerveux, sensible, excessif, qu'exaspèrent, que font atrocement souffrir des contrariétés, des bêtises insignifiantes.

Parfois maman chantait, mais rarement. Elle avait une voix superbe de contralto, une de ces voix aux notes graves qui vibrent en vous et vous remuent profondément; lorsque nous étions seuls, elle choisissait de préférence l'étranger, une vieille romance dont les paroles sont de Madame Emile de Girardin. Plus tard, quand j'ai appris le secret de ma pauvre mère, je me suis rendu compte de sa prédilection pour cette romance, qui lui rappelait les illusions perdues, les rêves évanouis! Jamais elle n'arrivait sans fondre en larmes à ce passage :

Quoi, cette âme que j'ai rêvée,
Que longtemps j'ai cherchée en vain,
Cette âme sœur, je l'ai trouvée
Enfin, enfin, enfin !...
Je l'avais trouvée, ô martyr,
Affreux tourment que j'offre à Dieu
Je la trouve, et c'est pour lui dire
Adieu, adieu, adieu ?...

Alors elle me saisissait dans une étreinte farouche, et me criait en me mangeant de baisers : « Mon petit Jean, ch! aime-moi bien, aime-moi bien ! »

Le dimanche, elle m'emmenait en promenade hors de la ville. Alors nous restions une bonne partie de la journée en pleine campagne, enfoncés dans l'herbe épaisse de la vallée où s'endort la paresseuse rivière de la Vendée. Maman lisait ou rêvait, perdue dans le passé; moi je rêvais aussi, ma petite tête travaillant, car je songeais à beaucoup de choses qui me préoccupaient.

Ainsi, pourquoi étais-je toujours vêtu de noir,

pourquoi n'avais-je point de papa comme mes petits camarades, point de sœurs, point de cousins, point de parents ?... Je sentais bien que quelque chose d'indéfini, de mystérieux, haïssait notre maison. — Mais quoi ?

Une fois, je m'en étais ouvert à maman, elle s'était mise à pleurer sans me répondre, et depuis je n'avais plus insisté. Je comprenais vaguement que je n'étais pas dans les mêmes conditions que les autres enfants, et cela me rendait plus soucieux, plus réfléchi qu'on ne l'est d'ordinaire quand on n'est pas plus haut que ça; le genre de vie que je menais contribuait d'ailleurs à donner à mon caractère une tournure, des allures spéciales. Maman, retenue presque toute la journée en ville par ses leçons, me laissait seul, en dehors de mes heures de salle d'asile, sous la garde de notre chien Cerbère.

Les jours de pluie, lui et moi, enfermés dans la cuisine, nous nous amusions à découper des polichinelles et des bêtes en papier... Quand je dis « nous » nous amusions, c'est une façon de parler. En tout cas, la brave bête ne m'a jamais témoigné de désapprobation.

Mais les jours de clair soleil, nous nous sauvions bien vite au fond du jardin — et quel jardin, mes amis ! — une manière de parc où, depuis des années, la bêche et le rateau du jardinier ne s'étaient point promenés; qu'on imagine un débordement de végétation parasite, un enchevêtrement de chardons, de sauvagons, d'arbres fruitiers revenus à l'état primitif... quelque chose de confus comme une forêt vierge en miniature, avec des nids accrochés un peu partout, car les oiseaux y savaient n'avoir rien à craindre; là-de-tans, c'était plein d'ombre, de mystère et de gazouillements. Le parc se terminait par une terrasse au pied de laquelle coulait, minuscule affluent — un bras de la Vendée; la terrasse était couverte en entier par une tonnelle qu'abritaient les grands peupliers du bord de la rivière, et dont une végétation puissante de vignes vierges, de glycines et de climatisées couvrait la carcasse vermoulu. Sous cette tonnelle, par les plus fortes chaleurs, il régnait une fraîcheur délicieuse.

Là je rêvais des heures entières, engourdi de corps et d'esprit; je m'abandonnais d'instinct aux multiples sensations qu'éveille en nous la nature lorsque nous la contemplons avec recueillement, avec amour, — sensations infinitésimales qui,

s'unissant, se fondant intimement dans une discrète harmonie, nous pénètrent comme d'une langueur, comme d'une jouissance paisible et attendrie.

Quel artiste notera jamais, avec toutes ses nuances et ses finesses ce délicat concert de senteurs, de bruits et de couleurs, qui est comme de la poésie vécue ?

Pour moi c'était, par exemple, le frôlement d'une branche, la chute d'une feuille, le frémissement des peupliers, le froufrou sec d'une aile d'oiseau, le son mouillé d'un clapotis, une leur vague réfléte par la rivière, le parfum des foins de la prairie voisine, un vol de libellule, les ronds capricieux d'une argyronète rayant de ses pattes fines la surface de l'eau, le hâlement silencieux d'un poisson, les vertes transparences des masses de feuillage inégalement éclairées, le scintillement furtif d'un rayon de soleil filtrant comme une ligne de feu imperceptible dans les profonds ombres de mon cretiro. — Que sais-je encore ? — Oh ! cette tonnelle, quelles délices après-midi j'y ai passées le jeudi, seul avec mon vieux Cerbère, mon gros chien, mon meilleur ami ! Nous y jouions à un tas de jeux très bêtes mais très amusants, comme de fabriquer de la pâtisserie et des coins de beurre en terre glaise, ou de célébrer la messe sur le banc couvert de mousse; mon acolyte très grave, assis sur son derrière, et remuant la queue, me suivait de ses bons yeux aimants les baines retroussées, semblant sourire à mes enfantillages...

Puis maman arrivait; elle déposait son sombre voile de veuve et son air sévère, se déganant, passait l'inspection de ma toilette, ébouriffait mes grands cheveux, défrapait ma cravate et ma blouse, et me demandait si je m'étais bien amusé... Non, je ne puis songer à ces douces années si paisibles, ouâtées de quiétude et d'affection, sans que des larmes montent à mes paupières.

Cependant je prenais de l'âge, et maman me regardait parfois d'un air préoccupé; je devinais qu'un malheur me menaçait; — je ne me trompais pas.

Un jour, elle m'assit sur ses genoux, me baisa plus longuement que de coutume, et de sa voix grave et tendre elle me dit :

(A suivre).

Chronique locale

Eglise nationale. — On nous écrit ; Hier matin, dimanche, dans le vaste Temple national de notre ville, se pressaient 2000 auditeurs attirés par l'installation du quatrième pasteur de la paroisse, M. Marc Borel. Dans un discours plein de feu, M. Borel, qui avait déjà exercé les fonctions de *subside*, a assuré de nouveau les membres de l'Eglise de sa sollicitude et du zèle qu'il mettrait à annoncer à tous l'Evangile de Jésus-Christ. Ensuite, M. le pasteur H. DuBois, président du Synode de l'Eglise nationale neuchâteloise, a procédé au nom de corps, à l'installation du nouvel élu. A ce propos, il a remercié les autorités de leur bienveillance et rappelé la manière dont Dieu, dans des jours difficiles, avait restauré et vivifié cette grande paroisse. Il exprime aussi des vœux pour l'avenir de celle-ci et particulièrement pour l'érection, à bref délai, d'un nouveau temple. Enfin, au nom de la paroisse elle-même, du collège des anciens et de ses collègues dans le ministère, M. le pasteur F. Dautrebande dit à M. Marc Borel combien il est heureux de voir son désir réalisé en ce jour. Il lui donne la main d'association dans le ferme espoir qu'il continuera à répondre aux vœux et aux besoins de ses paroissiens et d'édifier sur le seul fondement durable, Jésus-Christ. — Mlle J. R. d'abord, puis le Chœur mixte dans son ensemble ensuite, ont contribué à rehausser l'éclat de cette fête paisible. L'orgue, tenu par M. Mayr, nous a montré une fois de plus que, bien dirigé, il peut fournir les sons les plus variés et les plus agréables.

Fête de lutteurs. — La Société fédérale de gymnastique du Grutli de notre ville, dans son assemblée générale du 29 mars écoulé, a décidé d'organiser, dans le courant de cet été, une grande fête intercantonale de lutteurs. La date ainsi que le programme seront annoncés ultérieurement. (Communiqué.)

Bureau de contrôle. — Poinçonnements effectués en mars 1894 :

Boîtes or	25,865
Boîtes argent	4,335
Total des boîtes	30 200

Le concert du 4. — On nous prie d'annoncer qu'au programme de mercredi, le duo des *Saisons*, qui figure comme second numéro, ne sera chanté qu'après les soli de ténor et de soprano.

En sus des journaux déjà cités, nous avons encore sous les yeux le *Journal*, le *Monde musical*, le *Ménestrel*, le *Soleil*, le *Gaulois*, le *Petit Troyen*, etc., tous de ce printemps, et dont les jugements concordent tous aussi avec les précédents au sujet de Mlle Blanc. Ces citations seraient donc superflues, et nous n'avons plus qu'à nous préparer au plaisir qui attend mercredi un très nombreux public.

Monnaies italiennes. — Nous avons dit samedi par erreur que les «banques» de la localité refusent déjà les monnaies italiennes d'argent. Il y en a en effet qui les refusent, mais d'autres ont la bonne volonté de les accepter encore.

Ce qu'il faudrait peut-être faire pour en limiter la circulation, c'est signaler publiquement les maisons qui en font venir et les remettent en paiement à leurs ouvriers et à leurs fournisseurs. On sait que ce « truc » se fait par contrebande et qu'il donne à ceux qui l'exploitent le bénéfice du change, qui est aujourd'hui de 15 à 17 %.

Faits divers

Un conscrit décoré. — On sait que Napoléon 1^{er} avait l'habitude de remettre, de ses propres mains, les décorations dans les parades d'honneur. Or, un jour de parade à la Malmaison, un conscrit du nom de Martin avait été appelé, on ne sait comment, et devait faire partie des heureux du jour.

Le jeune soldat, à l'appel de son nom, était sorti du rang sans savoir même de quoi il retourrait. Les vieux briscards, pour se moquer de lui, lui crièrent : « Oui, oui... c'est bien toi qu'on appelle, suis les autres... » et Martin suivit.

L'empereur en accrochant la croix, le bijou selon l'expression des soldats de l'époque, avait coutume de demander à celui qui recevait cet insigne : « Où étais-tu ?... Qu'as-tu fait ?... — Sire, j'étais à Wagram ou à Austerlitz !... tant de blessures, tant d'actions d'éclats... »

Quand vint le tour de Martin, à l'interrogation de l'empereur, celui-ci répondit : « Et Sire, moi je n'ai rien fait... Je suis un conscrit de la Corrèze... Ce sont les autres, les vieux qui m'ont dit de venir et je suis venu. »

L'empereur devinant la plaisanterie prit une croix et l'accrocha sur la poitrine de Martin en lui disant : « Tu ne l'as pas gagnée, c'est vrai, mais je compte que tu la gagneras. »

On voit d'ici la figure des vieux briscards qui s'étaient moqués du conscrit.

L'histoire ajoute qu'en effet Martin gagna bravement sa croix et se fit tuer au passage de la Bérézina, où il se distingua par sa bravoure.

En wagon. — Monsieur, je vous prie d'ouvrir la fenêtre, ou j'étouffe.
— Monsieur, je vous prie de la tenir fermée, ou je me meurs.
— Mesdames je voudrais vous faire plaisir à toutes les deux.
— Ouvrez !
— N'ouvrez pas !
— J'étouffe de chaleur !
— Je meurs de froid !
— Mesdames, permettez ! — et le pauvre homme, la main sur la courtoise, saluait, souriait, attendait ; mais les éclats de voix se succédaient et la discussion menaçait de devenir une véritable dispute.

Alors un voyageur qui n'avait pas levé les yeux de dessus son journal, mais dont l'impatience se trahissait par des mouvements nerveux, s'écria tout à coup :

— De grâce, Monsieur, ouvrez donc la fenêtre et tuez-en une, puis refermez-la et tuez l'autre ! Ensuite, nous aurons la paix !

Un moment d'ébahissement, suivi d'un bon éclat de rire, termina cette scène bouffonne.

Dernier Courrier et Dépêches

Washington, 1^{er} avril. — Le gouverneur de la Caroline du Sud déclare qu'il y a plusieurs comités en insurrection. Les milices de ces comités ne répondent pas aux ordres de mobilisation.

Service télégraphique particulier

Berne, 2 avril. — L'Association des maîtres tailleurs a informé la corporation des ouvriers qu'elle considérait toutes négociations avec elle comme rompues, dès maintenant.

La commission de grève a fait afficher un placard proclamant la continuation de la lutte et faisant prévoir la convocation d'une nouvelle assemblée populaire.

Rome, 2 avril. — Peu de députés sont arrivés jusqu'ici à Rome, car on prévoit que les premières séances de la Chambre seront peu intéressantes. Après les interpellations, on commencera la discussion du budget.

Budapest, 2 avril. — Les funérailles de Kosuth ont été célébrées avec une pompe extraordinaire, sans démonstrations hostiles contre le gouvernement et sans aucun trouble. Toutes les rues où passait le cortège étaient tendues de noir. On évalue à 300,000 le nombre des curieux venus à Budapest pour la cérémonie.

Par suite des poussées qui se sont produites dans la foule, il y a eu de nombreux accidents. 200 personnes environ ont été blessées.

Rome, 2 avril. — Hier, le congrès de médecine avait suspendu ses travaux. M. Baccelli, ministre de l'instruction publique, a offert un dîner aux représentants des gouvernements étrangers. Plusieurs ministres et 140 congressistes y ont pris part.

Athènes, 2 avril. — La municipalité se refusant à payer un arriéré, le directeur de la Compagnie française du gaz a fait fermer hier soir les conduites, et la ville est restée plongée dans la plus profonde obscurité. L'éclairage n'a été rétabli que sur les instances du ministre de l'intérieur, qui s'est entremis pour la conclusion d'un arrangement provisoire.

New-York, 2 avril. — On mande de Rio-de-Janeiro que des dissensions règnent parmi les membres du gouvernement provisoire brésilien et que les vaisseaux insurgés manquent de charbon.

Paris, 2 avril. — D'après le *Soir*, M. Charles de Lesseps aurait reçu notification d'un décret le rayant des registres de la Légion d'honneur et le privant du droit de porter toute décoration. Rien ne serait changé à la situation de M. Ferdinand de Lesseps.

Rome, 2 avril. — On annonce que cette année les grandes manœuvres seront supprimées pour raison d'économie.

Berlin, 2 avril. — L'empereur a envoyé son aide-de-camp, M. de Molke, remettre à M. de Bismark, pour son anniversaire, une magnifique cuirasse et des épaulettes d'or.

Bulletin météorologique

2 avril 1894. — 7 h. du matin.

	Degrés cent.
Sierre	+ 10
Vevey	+ 9
Caux (S/Montreux)	+ 5
Lausanne	+ 8
Genève	+ 5
Lucerne	+ 5
Berne	+ 4
Laysin	+ 4
Neuchâtel	+ 8
Bienne	+ 5

Bibliographie

La Semaine littéraire, 31 mars 1894.

Sommaire du N° 14

Causerie littéraire. — Miss Christina Rossetti, par Henri Jacottet.

L'histoire de la peinture au XIX^{me} siècle, du docteur Richard Muther, par William Ritter.

Mademoiselle Printemps, nouvelle (fin), par Jeanne Mairat.

Revue politique. — France et Allemagne.

— VI. Le vieux monde, par Paul Seippel.

Saint-François d'Assise et Tolstoï, par Félix Schröder.

Echos de partout : Les souvenirs d'un aumônier de la Roquette. — La fin d'un monde.

— Un baptême en bicyclette, par Chanteclair.

Meubles et tentures, par Franquette.

Jeux. — Solutions.

Rédaction et administration, Rond-Point de Plainpalais, 1, Genève. Abonnements : Suisse 6 fr. 50. Etranger, 9 fr. l'an ; le numéro 15 centimes.

Le Foyer domestique, Journal pour la Famille, paraissant tous les samedis. — Un an : 6 fr. Six mois : 3 fr. — Attinger frères, éditeurs, Neuchâtel.

Médaille d'honneur de la Société nationale d'encouragement au bien.

Sommaire du n° 12 :

Pensers d'oiseaux : M^{me} C. R. C. — Chanson d'amour : Augusta Meylan. — Dans la fleur rose : M^{me} E. Doubrovine. — La famille Mendelssohn : E. Dubois. — Mes perplexités : M^{me} A.-B. L. — La locomotive civilisatrice : D'après B.-H. Taylor. — Causerie domestique. — Carnet de la maîtresse de maison. — Jeux. — Solutions. — Boîte aux lettres.

Couverture : Graphologie. — Correspondance du service des timbres. — Annonces.

Un numéro spécimen est expédié gratis et franco à toute personne qui en fait la demande.

Extrait de la Feuille officielle

Bénéfices d'inventaire

De Jean Moser, maître-scieur, originaire de Grossaffoltern (Berne), domicilié à Valangin, où il est décédé. Inscriptions au greffe de paix de Cernier, jusqu'au samedi 28 avril 1894. Liquidation le mardi 1^{er} mai, à 2 heures de l'après-midi, à l'hôtel de ville de Cernier.

Publications matrimoniales

Dame Marie-Elisabeth Brandt née Furst, tailleurse, domiciliée à La Chaux-de-Fonds, rend publique la demande en séparation de biens qu'elle a formée devant le tribunal civil du district de La Chaux-de-Fonds contre son mari Jules-Maurice Brandt, comptable, domicilié à La Chaux-de-Fonds.

Citations édictales

Le nommé Isidore Gurtler, charpentier, domicilié précédemment à Fontaines, actuellement sans domicile connu, prévenu de menaces, insultes et voies de fait envers des agents de police, est cité à comparaître, le samedi 14 avril 1894, à 9 heures du matin, à l'hôtel de ville de Cernier, devant le tribunal de police du district du Val-de-Ruz.

Le tribunal de police de Neuchâtel a condamné par défaut :

Le nommé Jean Carminatti, originaire de Pontenarica (Italie), mineur, domicilié précédemment au Landeron, actuellement en fuite, prévenu de coups et blessures, à un jour de prison civile et solidairement avec ses co-prévenus aux frais liquidés à 30 fr. 10, frais ultérieurs réservés.

Publications scolaires

Travers. — Instituteur de la 1^{re} classe primaire. Traitement : 1600 francs plus l'augmentation légale pour années de service. Obligations : celles prévues par la loi. Entrée en fonctions : le 24 avril. Examen de concours : le 18 avril. Adresser les offres de service, avec pièces à l'appui, jusqu'au 10 avril, au président de la commission scolaire.

Avis divers

Dépôt a été fait au greffe de paix du Val-de-Ruz de l'acte de décès de Jean-Henri Aubert, originaire de Savagnier, commis, demeurant à Bienne, époux de Pauline née Mary, mort à Bienne le 12 février 1894.

Ce dépôt est effectué pour faire courir les délais concernant l'acceptation de la succession du défunt.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 26 mars au 1^{er} avril 894.

Recensement de la population en janvier 1894 : 1894 : 29,642 habitants
1893 : 28,495 »

Augmentation : 1,207 habitants

Naissances

Boiteux Berthe-Hélène, fille de Louis-Arthur et de Bertha née Schœni, Neuchâteloise.

Walter Martha, fille de Albert et de Maria-Anna née Wüthrich, Soleuroise.

Feissly Pierre, fils de Samuel-Abraham et de Julie-Esther née Amiet, Bernois et Neuchâtelois.

Vercelli Joseph Marcel, fils de Guiseppe Giovanni et de Marie-Rose née Brailard, Italien.

Grand-Guillaume-Perrenoud James Fritz, fils de Fritz-Emile et de Laure née Monnier, Neuchâtelois.

Valentin Marcel, fils de Antoine et de Marie-Louise née Beaujeux, Français.

Girardin Charles-Henri, fils de Jules-Auguste et de Marie-Célestine née Bouhelier, Bernois.

Rauber Armand-Georges, fils de Jean-Frédéric et de Marie-Louise née Köhli, Argovien.

Weick Emma-Ida, fille de Johannes et de Rosine née Schmied, Wurtembergeoise.

L'Eplattenier Jeanne-Henriette, fille de Henri et de Pauline-Wilhelmine Worner, Neuchâteloise.

Reichenbach André, fils de Frédéric et de Louise-Madelaine née Rieder, Bernois.

Ecabert Paul Jules Eugène, fils de Jules Eugène et de Emma-Virginie née Claude, Bernois.

Baumann Ariste, fils de Albert et de Laure-Louise née Jacquet, Schaffhousois.

Anaïse-Laure, fille illégitime, Vaudoise et Neuchâteloise.

Guillaume-Gentil Walther-Léon, fils de Justin-Léon et de Louise-Anna née Tripet, Neuchâtelois.

Thiébaud Estelle-Alice, fille Ulysse et de Elise-Anna née Maurer, Neuchâteloise.

Balmer René Roger, fils de Fritz Edouard et de Marie-Elise Thommet, Bâlois.

Bigler Rose-Rachel, fille de Jules et de Fanny née Hirschy, Bernoise.

Merguin Valentine-Marie Eugénie, fille de Albert et de Marie-Marguerite née Gigon, Bernoise.

Calame Blanche Irène, fille de Henri-Arnold et de Louise-Adèle-Aimée Huguenin née Düscher, Neuchâteloise.

Wyss Hélène-Alice, fille de Paul Ernest et de Anna-Ida née Donzé, Bernoise.

Gagnebin Achille-Adrien, fils de Paul-Ami et de Clara née Stehli, Bernois.

Strausack Edmond-Joseph, fils de Joseph et de Juliette-Elise née Jeanmaire-dit Quartier, Soleurois.

Zesiger Charles-Alfred, fils de Alfred et de Laure-Mathilde Zbinden née Jacot, Bernois.

Coulon Hélène Eva, fille de Louis Georges et de Rosine née Spichiger, Neuchâteloise.

Erne Olga-Hulda, fille de Johannes et de Olga née Moor, Argovienne.

(A suivre).

COLONNE MÉTÉOROLOGIQUE

LA CHAUX-DE-FONDS

Dates	Baromètre			Thermomètre		
	8 h. m.	Midi	5 h. m.	8 h. m.	Midi	5 h. m.
Mars 26	680	680	680	+ 4	+ 10	+ 10
» 27	677	678	680	+ 5	+ 10	+ 12
» 28	678	680	680	+ 6	+ 12	+ 10
» 29	680	682	682	+ 5	+ 9	+ 11
» 30	678	676	674	+ 5	+ 12	+ 11
Avril 1	2	675	675	+ 6	+ 12	+ 12

Les hauteurs de 650 millimètres correspondent à tempête, 660 mm. à pluie, vent, 675 à variable, 685 à beau et 705 à très sec.

Nouveautés pour Robes de Dames,

Fillettes et Enfants, Bége uni et fantaisie, Cheviot, Diagonal, Ombre, Crêpe, Loden changeant, Etoffes brodées et mille autres étoffes très élégantes et utiles, déjà depuis 75 c. jusqu'au plus élégant. (1)

Ettinger & Co, Centralhof, Zurich.

Echantillons de toutes les qualités franco. Gravures de modes gratis.

Mannocitin

Nous avons sous les yeux un rapport du professeur Meidinger, conseiller de cour, à Karlsruhe, qui écrit dans le journal de commerce de Bade le 4 mars 1893 en regard à ce nouveau moyen de protéger le fer, l'acier, etc., de la rouille :

On emploie le Mannocitin en graissant très légèrement avec un pinceau les objets en métal. Après quelques minutes, l'huile essentielle est volatilisée et il reste une couche bien mince, libre d'acide, qui préserve ces métaux pour des années de la rouille.

J'ai fait des essais avec le Mannocitin et d'autres graisses, et j'ai trouvé que le premier est au-dessus de toutes. J'ai graissé le fer blanc, dont la surface était métalliquement pure, avec : 1^o de la graisse de porc ; 2^o graisse minérale ; 3^o huile pour machines ; 4^o Mannocitin.

Le métal mis dans une solution de sel de cuisine à 10% montra après quelques jours sur les places non graissées une forte rouille. Après quatre mois les parties graissées avec l'huile pour machines étaient complètement rongées ; les parties traitées avec la graisse minérale et de porc étaient dans un état assez bon, quoique la rouille entrât déjà peu à peu dans les parties graissées.

Le Mannocitin seul a parfaitement justifié sa réputation ; les parties graissées avec cette matière, restaient sans la moindre trace de rouille.

Des certificats de fonderies, fabriques d'armes et d'horlogerie, etc., etc., affirment l'efficacité de ce moyen. Pour tous les renseignements, les prix, etc., on peut s'adresser à M. A. Courvoisier, rue du Marché 1, Chaux-de-Fonds, qui en a la vente pour le canton de Neuchâtel.

CONSTATION. Tout objet traité une fois avec Mannocitin est préservé contre la rouille pour toujours.

Des objets lubrifiés de Mannocitin sont à la disposition des intéressés.

Prix du Mannocitin, Fr. 6 le kilo.

Imprimerie A. COURVOISIER Chaux-de-Fonds

BANQUE FÉDÉRALE

(Société anonyme)

LA CHAUX-DE-FONDS

COURS DES CHANGES le 1^{er} avril 1894

Nous sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, moins 1/4 % de commission, de papier bancaire sur :

Table of exchange rates for various countries including France, London, Germany, Italy, Belgium, Amsterdam, Vienna, and Switzerland.

Vente en faveur des MISSIONS

Le Comité des dames s'occupant des Missions se propose d'organiser, comme les années précédentes, une vente qui aura lieu le mercredi 4 avril, à 10 heures du matin, au premier étage de la rue Fritz Courvoisier 47.

Les ouvrages, ainsi que les dons en nature et en argent, seront reçus avec reconnaissance par les dames du Comité dont les noms suivent :

- List of donors including Mesdames Borel-Girard, Nathalie Nicolet, Borel-Etienne, Jules Thurban, etc.

Vente de bois

La Société des Armes Réunies, à la Chaux-de-Fonds, offre à vendre de gré à gré, en bloc ou par lots séparés, les bois exploités dans sa forêt du Petit-Château, savoir :

55 billons sapin cubant environ 55 m³. 125 bois de charpente cubant environ 66m³. 25 1/2 stères rondins et branches. 63 stères bois de sapin. 8 » hêtre. 3 tas de perches (bois pour échafaudages).

Logements.

Pour le 23 avril 1894 : Ensemble ou séparément, deux appartements au 3^{me} étage, de chacun trois pièces, un cabinet, corridor, cuisine et dépendances.

Pour le 11 novembre 1894 : Un appartement au 1^{er} étage de quatre pièces, un cabinet, cuisine, balcon et dépendances. Parquets, eau et gaz à tous les étages.

A louer pour Saint-Georges 1894 un beau LOGEMENT de 4 pièces, rue de l'Industrie. Bureau Ruegger, rue 3537-1 Léopold-Robert 6.

ÉPICERIE Rue de la Charrière 29. Débit de lait. — Débit de pain. Vins et liqueurs de premier choix à tout prix. Se recommande Edouard RUTTI-PERRET 14750-55

Etude de M^e Ch. ELSÆSSER, notaire et avocat, Noirmont.

Vente d'une propriété

Lundi 16 avril 1894. L'hoirie de M. ALEXANDRE GOUVERNON, aux Bois, vendra par adjudication publique, sous de favorables conditions : 1. Trois cents beaux bois de première qualité, propres pour billes et charpentes, d'une exploitation très facile, situés lieu dit les « Murs », près les Bois. 2. La belle propriété des « Murs », d'une exploitation très facile, située à dix minutes du village des Bois, traversée par le régional et la route Saingnégier-Chaux-de-Fonds.

P. DAUM, rue du Parc, vient de recevoir des Potages à la minute. MAGGI

Maison de L'ENFANT PRODIGUE (Fondée en 1863) CHAUX-DE-FONDS. a l'honneur de prévenir le public que la collection de Vêtements pour hommes, jeunes gens et enfants est dès ce jour au grand complet. Confection très soignée dans tous les genres et tous les prix.

INFLUENZA Nous croyons obliger les nombreux amis des remèdes domestiques à l'Ancre, en signalant ici le fait, que le véritable Pain-Expeller à l'Ancre s'est montré d'une efficacité constante dans le traitement de l'Influenza.

J. SPOERRI, Kappelerhof, ZURICH offre sa spécialité (dont la vente lui est réservée pour la Suisse et l'Allemagne) en Tissus de soie noire non chargée, teinture végétale. Marque STELLI & Cie 2599-2

A louer pour St-Georges 1894 Rue du Nord 149, un 1^{er} étage de trois chambres, cuisine et dépendances. Rue du Nord 151, un 1^{er} étage de trois chambres, cuisine et dépendances. Rue de Bel-Air 28c, un rez de chaussée de trois chambres, cuisine et dépendances.

GRAND MAGASIN à louer pour St-Georges 1895, maison Schanz frères 16, Rue Neuve, 16 Réparations au gré du preneur.

A remettre pour cause imprévue, un magasin d'épicerie, mercerie, vins et liqueurs, bien achalandé. Conditions avantageuses. S'adresser pour initiales G. K. 3558, au bureau de l'IMPARTIAL 3558 3

MEUBLES DE COMPTOIR On demande à acheter un pupitre double avec tiroirs, une banque et une machine pour montres avec serrure, le tout en bon état. S'adresser les offres Case postale 2489, en ville. 3697-1

Maison d'accouchement M^{lle} Caroline Dubois SAGE-FEMME 135, rue de la Demoiselle 135 à LA CHAUX-DE-FONDS reçoit des PENSIONNAIRES Discretion. 3539 9 Prix modérés

Vente publique mobilière Lundi 9 avril prochain, dès une heure précise de l'après-midi, M. CHRIST ZEHNER, maître d'hôtel, à la Ferrière, exposera en vente publique et volontaire, pour cause de cessation de culture, en son domicile et sous de favorables conditions, savoir : un bon cheval, deux vaches laitières portantes, deux génisses portantes, une voiture à quatre places, un char à bécot sur ressorts, un traicseau à six places, une glisse à bécot, une glisse à brancard, deux chars à pont, deux chars à échelles, un char à purin, un tombereau, une brocette, deux charreuses dont une neuve à doubles versants, un rouleau double, deux hersees, un grand van, un concasseur, un battoir à bras, une grande arche à graine, des harrairs, des clochettes, une certaine quantité de foin et regain, pour di-traire, des liens en paille, vingt-quatre mesures de blé et quarante huit mesures d'épeautre pour semences, une grande quantité d'instruments aratoires, un billard faute d'emploi, deux bois de lit en sapin, une carabine Martini, une dite flobert, un fusil de chasse et beaucoup d'autres objets 3555-1 Renan, le 24 Mars 1894. Par commission, A. MARCHAND, Not.

BRILLANT SOLEIL Sonnenglanz Sonnenglanz Encaustique séchant très vite, se distinguant des autres cires à parquet par la beauté et la durée de son brillant. En dépôt chez : Mlle Marie Blatt, rue Léopold-Robert. Mlles sœurs Clame, rue de la Serre. M. Jules Froideveaux, rue du Parc. M. D. Hirsig, Epicerie, rue du Versoix. M. Charles Schneider-Robert, épicerie. Mme Vve Jean Strübin, Fers et Métaux. M. Wille-Notz, Pica Neuve. M. Delachaux Leuba, épicerie. M. A. Winterfeld, épicerie. 3016 18 M. Alf. Jaccard, épicerie, Demoiselle 37.

A louer pour St-Georges 1894 pour cause de départ : un appartement de trois pièces, corridor, armoire et dépendances, maison à trois façades, vue chambre à trois fenêtres. Prix 470 fr. eau comprise. Situation au quartier de l'Abelle. — S'adresser à M. Victor Brunner, rue de la Demoiselle 37. 3784 2

Bons tailleurs de pierre trouveront de suite du travail stable et bien payé, chez MM. ROTHACHER & Cie, à ST-IMIER. H 1884 J 3866-2

A louer pour St Martin 1894, vis-à-vis de la Gare, dans une maison devant se construire cette année, deux beaux magasins ainsi que deux grands appartements de 6 à 7 pièces, pouvant aussi être transformés en deux appartements, corridor, cuisine et dépendances; plus 2 appartements au pignon. — S'adresser à M. Reutter, architecte, rue de la Serre 83. 3892-6

Cave à remettre pour commerce de vin, avec les fûts dans de bonnes conditions. 3398 2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Achat et fonte de déchets d'or et d'argent. Traitement de résidus de dorages. Achat et fonte de balayures contenant or et argent. 13755-69^e A. PERRIN-BRUNNER Rue de la Serre 25, à côté du Contrôle CHAUX-DE-FONDS Rhabillages de bottes or et argent. Soudure extra fusible.

AUX PROPRIÉTAIRES ! Une personne solvable et bien connue sur la place de la Chaux-de-Fonds, demande à louer pour St-Georges 1894 ou plus tard, un café-brasserie bien situé ou des locaux convenables pour en établir un logement y compris. Prix 1200 à 2000 fr. — S'adresser par écrit, sous chiffres J. D. P., 120, Poste restante, la Chaux de Fonds. 3705-1

MODES 10, Rue du Stand 10. Mlle VUILLEUMIER est de retour de PARIS 356 1

Emprunt. Une personne honnête et sérieuse demande à emprunter une somme de 5 à 600 francs, remboursable mensuellement après une année. — S'adr. par écrit, sous initiales M. M. 3761, au bureau de l'IMPARTIAL. 3761-2

BONNE FERRURE Ferrure anglaise, véritable ferrure militaire suisse. Seul dépôt chez A. Humbert-Droz, maréchal Boulevard de la Gare 2, CHAUX-DE-FONDS. Se recommande à ses amis et connaissances et à ses confrères. 15502-3 Catalogues gratuits à disposition.

Boucherie-Charcuterie J. SCHMIDIGER rue de la Balance 12. Bœuf, première qualité, à 70 c. le 1/2 kg. Beau gros veau, à 65 c. Porc frais, à 90 c. Charbis, à 70 c. Charcuterie assortie, en salé et fumé. Choucroute, Compôte, Souris, Haricots salés. 4776 5 Se recommande, J. SCHMIDIGER.

FRITZ ROBERT Architecte-Entrepreneur 47, RUE DU PARC, 47 — TÉLÉPHONE —

A louer pour le 23 Avril 1894 : Un 1^{er} étage de 6 pièces, alcôves, balcons et dépendances, situé au centre des affaires. Dans la même maison, pour la dite époque, un 4^{me} étage de 4 grandes pièces et une cuisine, une partie du toit étant vitrée, ces locaux conviendraient particulièrement pour photographes ou métiers analogues.

Rue du Parc 45, un 3^{me} étage de 4 pièces, alcôves et dépendances, est à louer pour St-Martin 1894. 3120 3

A louer de suite ou pour époque à convenir un beau LOGEMENT de 3 grandes chambres, avec 2 alcôves et belles dépendances, le tout remis complètement à neuf, dans une maison d'ordre à proximité de l'Hôtel-de-Ville. — S'adresser au bureau de M. Ch. Barbier, notaire, rue de la Paix 19. 3535 10

Appartements à louer A louer pour le 23 avril 1894 un beau logement de 3 pièces avec cuisine et dépendances, au centre du village, et un petit appartement de 2 pièces et dépendances, situé à 70 minutes de la localité. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 3567 3

GAGNE-PETIT

6, RUE DU STAND — RUE DU STAND 6

L'assortiment des NOUVEAUTES ROBES de la Saison d'Été est complet. Prix extra favorables. Sur demande, ÉCHANTILLONS à disposition. 3334 8

gant costume d'été en s'agitant trop près des rosiers du notaire.

Mme Mornac, qui l'observait du coin de l'œil, ne pouvait pas manquer d'appeler M. de Champtocé pour rompre un tête-à-tête qu'elle qualifiait de turbulent.

Andrée se leva et vint sauter au cou de son père pendant que Jean accourait pour lui serrer la main avec une tendresse toute filiale.

— Grondez-les, monsieur le marquis, grondez-les bien fort. Voilà une heure que je cherche à parler trousseau et corbeille avec ces vilains enfants-là et que je n'en peux pas tirer une phrase qui ait le sens commun.

— Père, nous parlions de l'appartement que nous voulons disposer pour vous tout à côté du nôtre, au premier, dans l'aile gauche du nouveau château de la Pierre-Noire. Est-ce que ce n'est pas bien plus intéressant que ma corbeille? dit la jeune fille avec une moue enfantine. D'abord, moi, je ne veux plus jamais porter que des robes blanches, des plaids écossais et des voiles verts, comme le jour où je suis allée aux ruines pour frapper trois coups contre la muraille de la salle voûtée.

Cette évocation subite d'une des scènes les plus dramatiques de sa vie fit venir les larmes aux yeux de M. de Champtocé.

— L'entendez-vous, la petite folle! s'écria Mme Mornac scandalisée. Vraiment! on vous en donnera des voiles verts pour aller courir les falaises, et il ferait beau voir la châtelaine de Monville en plaid écossais! Non, non, mademoiselle, vous aurez beau dire, vous porterez de la soie, du velours, et des diamants.

— Que penseriez-vous, mes chers enfants, d'un voyage à la Beaudonnière et d'un mariage célébré dans la pauvre église de Biville? demanda doucement le marquis.

— Oh! père, que vous êtes bon! s'écria Andrée en battant des mains, je n'aurais pas osé vous le demander, mais c'était un de mes rêves. Croiriez-vous que tout à l'heure encore Jean me disait que tout ce grand monde de Paris l'ennuyait à mourir, et que nous serions bien plus heureux là-bas, sous les vieux arbres de la forêt ou sur cette belle grève de Biville.

— Oui, oui, charmante grève en effet; quand on s'y promène la marée vous emporte, grommela Mme Mornac qui avait bien ses raisons pour garder rancune aux flots de la Manche.

— Je n'en veux pas à cette marée-là, dit la jeune fille en regardant celui qui l'avait sauvée quand il s'appelait Jean des Falaises. Ainsi, père, c'est convenu, nous nous marions à Biville, la nuit, dans la vieille église à peine éclairée, comme les soirs où j'y allais prier pour vous, pour lui. Quand partons-nous?

— Ma chère Andrée, dit l'ancien notaire qui écoutait tout attendri, vous me donnerez bien le temps d'écrire à M. le maire pour qu'il satisfasse à certaines obligations légales.

— Oh! les vilains mots! Quel pays que la France! s'écria l'ardente créole; je suis bien sûre qu'à l'île Maurice on se marie sans toutes ces formalités là.

M. de Champtocé devint tout à coup très pâle, si pâle que sa fille lui demanda tout effrayée :

— Vous souffrez, père? ah! mon Dieu! qu'avez-vous donc?

La pauvre enfant ne se doutait pas que dans son innocent enthousiasme pour les coutumes coloniales, elle faisait bien involontairement allusion à la triste destinée de

sa mère. M. Mornac qui n'avait que trop compris la cause de l'émotion du marquis ne savait plus quelle contenance tenir.

— Ce n'est rien, ma chère Andrée, dit M. de Champtocé, notre vieil ami s'occupera d'abrèger les délais, puis-que notre projet vous sourit. Qu'en penses-tu, Jean?

— Je voudrais que ce fût demain, répondit vivement le jeune homme.

— Adieu, mes enfants, dit le marquis en baisant Andrée au front et en serrant la main de Jean; j'ai laissé mon vieux Bernard fort triste et sa fille Louise très souffrante; je vais leur porter un peu de votre bonheur.

— Père, vous direz à Louise que j'irai la voir demain, n'est-ce pas?

M. de Champtocé était déjà loin. Il avait pris le bras de M. Mornac et il hâtait le pas, comme s'il eût été pressé de se retrouver seul.

— Comme père était triste aujourd'hui, murmura Andrée qui était restée toute pensive à deux pas de la chaise où trônait Mme Mornac.

— Voilà ce que c'est, mademoiselle, que de passer toutes vos soirées à regarder les nuages. Vous voilà bien avec votre tête créole. Dites-moi plutôt combien nous mettrons de volants.

— La robe blanche, le plaid écossais et le voile vert, voilà mon opinion, cria la folle jeune fille en se sauvant à travers la pelouse.

Cette fuite précipitée fit lever les bras au ciel à Mme Mornac et jouer des jambes à Jean de Monville, qui n'hésitait jamais entre les convenances de société et les entraînements du cœur.

Une minute après cette éclipse, et en dépit des appels répétés de l'excellente dame, les deux amoureux se promenaient côte à côte à l'autre bout du jardin, dans une charmante allée qui longeait la grille ouverte sur la rue de Vaugirard.

— Jean, dit Andrée, ne trouvez-vous pas comme moi qu'il sera doux de nous marier dans ce pays où nous nous sommes vus pour la première fois?

— J'y pensais depuis longtemps et, quand notre père a parlé de ce projet, je tremblais de vous entendre dire non.

— Si vous saviez, Andrée, comme tout ce monde brillant et faux me répugne, comme cet air lourd de Paris me pèse!

— Ah ça! monsieur, vous ne mentez pas, j'espère.

— Mentir! moi! à vous!

— Oh! mais c'est qu'il ne faudrait pas me prendre pour une petite pensionnaire bien niaise.

Si vous éprouvez le besoin de vous distraire, je vous permets d'employer vos loisirs à conférer avec votre architecte, sur la prochaine restauration du noble castel de la Pierre-Noire. Vous avez entendu ce que j'ai dit tout à l'heure, mes idées sur la distribution de l'aile gauche, mais ce n'est pas tout. Je vous prévins que je ne veux pas qu'on touche à une seule des pierres de nos vieilles ruines. J'entends que tout soit conservé: escalier tournant caché dans la muraille, le souterrain où mon père a failli mourir, le chemin taillé dans le roc pour descendre à la grève. Il me semble que voilà de quoi vous occuper.

— Nous irons souvent voir la crevasse de la falaise, n'est-ce pas, Andrée? demanda Jean dont la voix tremblait d'émotion au souvenir de leur première rencontre.

— Je vous autoriserai à m'y conduire quand je serai

contente de vous, dit la jeune fille en s'amusant à prendre un air digne ; mais si vous me faites du chagrin, nous irons tout bonnement voir la haie du verger de la Beaudonnière, que vous avez traversée en ma présence un certain jour que vous vous sauviez en si bel équipage devant le brigadier Valensole.

Et elle éclata de rire à ce souvenir.

— Andrée, pourquoi me tourmentez-vous ainsi puisque vous m'aimez ?

— En supposant que je vous aime, monsieur, je n'ai point envie de vous le dire, attendu que ce serait la troisième fois depuis ce matin, et, entre nous, pour un homme qui se croit si sûr de son bonheur, vous me paraissez un peu trop soucieux.

— Pourquoi serais-je triste, puisque je sais que maintenant la mort seule pourra nous séparer ?

— Bah ! il ne faut jurer de rien, dit malicieusement Andrée ; mais, dans tous les cas, au lieu de prendre un air consterné, faites-moi donc le plaisir d'aller voir ce que nous veut ce pauvre vieillard qui nous regarde à travers la grille.

Jean de Monville en ce moment ne s'occupait guère de ce qui se passait dans la rue. Aussi n'avait-il pas remarqué l'homme qu'Andrée lui signalait.

Il était cependant assez remarquable.

Vêtu d'un assemblage indescriptible de haillons de toutes couleurs, coiffé d'un débris de chapeau dont le fond semblait prêt à s'envoler et dont les bords retombaient piteusement sur son nez, chaussé de bottes trouées et appuyé sur un gros bâton, cet individu rappelait à s'y méprendre les gueux que Jacques Callot s'est plu si souvent à crayonner. Rien n'y manquait, ni le bandeau noir sur l'œil, ni la barbe grise et hérissée comme une broussaille, ni même la besace passée en sautoir.

Cette étrange figure était arrêtée sur le trottoir, devant la grille du jardin Mornac, et on se demandait par quel hasard un malheureux ainsi accoutré pouvait circuler dans Paris sans avoir maille à partir avec les sergents de ville. Les costumes un peu trop pittoresques sont mal vus dans le monde moderne et, par tout pays civilisé, ce gaillard-là aurait été arrêté rien que sur sa mine.

M. de Monville n'avait point de ces préjugés ; il éprouvait même une secrète sympathie pour les déshérités du sort et surtout pour ceux qui s'affranchissent de la tyrannie de la mode. Plus d'une fois, étouffant dans ses beaux habits, il lui était arrivé de regretter la vareuse de Jean des Falaises. Aussi ne méprisait-il point les gens déguenillés, parce qu'il les regardait comme des indépendants. Et pourtant, il donna à tous les diables ce vieillard en loques dont l'apparition venait interrompre si mal à propos son tête-à-tête avec sa fiancée.

La mauvaise humeur que ce contre-temps avait fait naître se refléta sans doute sur son visage, car Andrée se crut obligée de répéter et d'accentuer son injonction.

— Vous voyez bien que ce pauvre homme attend, dit-elle d'un ton fâché ; allez vite lui faire l'aumône ; courez ! mais courez donc ! je ne veux pas qu'il s'en aille les mains vides.

— Il n'a pas du tout l'air d'avoir envie de s'en aller, dit Jean à demi-voix tout en se hâtant d'obéir.

En effet, le mendiant ne paraissait pas disposé à quitter la place. Il s'était presque accoudé sur l'appui de la grille, et restait là immobile comme s'il avait voulu y prendre racine.

Jean, à mesure qu'il s'approchait, distinguait mieux sa physionomie, et ne pouvait pas s'empêcher de la trouver quelque peu patibulaire. Il est vrai que la barbe et le bandeau sur l'œil ne laissaient guère paraître qu'un tiers de cette face ridée et tannée.

— Tenez, mon brave, dit-il en allongeant la main à travers les barreaux pour donner au vieillard une riche aumône.

Mais, à sa grande surprise, le vieillard ne fit pas mine de voir la pièce d'or qu'on lui offrait. Pendant que Jean s'avançait, il s'était mis à fouiller dans sa besace, et il semblait complètement absorbé par cette opération.

— Prenez donc, dit le jeune homme avec impatience.

Andrée le regardait et il se trouvait ridicule avec son bras tendu comme un support d'enseigne.

Cette fois, le mendiant releva la tête. Il avait trouvé ce qu'il cherchait dans son sac et présentait d'une main tremblante à son généreux bienfaiteur un petit paquet enveloppé dans un papier fort sale.

— Non, non, c'est inutile, lui cria Jean convaincu qu'il s'agissait d'un certificat de bonne vie et mœurs ou de quelque autre de ces attestations dont les vagabonds et même les forçats libérés sont toujours abondamment pourvus.

— Lisez, monsieur, lisez, dit le vieillard d'une voix cavernueuse qu'il semblait tirer comme ses papiers des profondeurs de sa besace ; quand vous aurez lu, je pourrai accepter un secours, mais je ne mendie pas.

Ce refus solennel et délicat fit une certaine impression sur Jean, qui ramena le paquet et se résigna fort à contre-cœur à l'ouvrir.

Andrée, arrêtée à quelques pas de là, assistait non sans quelque surprise à cet échange de paroles et de gestes. Elle avait bien compris que le bonhomme faisait des difficultés pour accepter l'aumône, et s'étonnait un peu de rencontrer un pauvre honteux sous des haillons qui criaient misère aux passants. L'idée lui vint que la présence d'une femme élégante intimidait peut-être ce trop sensible mendiant et, par un scrupule de délicatesse, elle crut devoir se retirer derrière un massif de fleurs où elle se mit à cueillir des roses, en attendant que son amoureux eût achevé de remplir sa mission charitable.

L'amoureux, de son côté, se trouvait assez empêché, car après avoir déplié l'enveloppe malpropre du paquet, il en avait trouvé une seconde, puis une troisième, et enfin il était arrivé à extraire de cette triple gaine un petit papier de forme oblongue qui n'avait pas du tout l'apparence d'un certificat. Surpris et irrité de cette mystification, Jean demanda brusquement au vieillard ce que cela voulait dire, mais il n'obtint aucune réponse à cette question, car, sans s'en douter, il avait adressé la parole au bec de gaz d'en face.

Le vieillard avait disparu.

Jean resta les yeux écarquillés et la bouche béante, dans une attitude qui aurait fait rire Andrée aux éclats si elle avait pu le voir. Courir après le mendiant, il n'y fallait pas songer, car la grille qui bordait la rue de Vaugirard ne s'ouvrait point et, pour sortir par la porte cochère de la rue d'Assas, Jean aurait été obligé de faire le tour de l'hôtel. Jurant tout bas contre le vieux fou qui avait joué cette sotte sotte comédie, il revint vers sa fiancée pour lui raconter sa déconvenue.

— Eh bien, lui demanda-t-elle en effeuillant une rose blanche, avez-vous enfin fait l'aumône à ce pauvre homme ? Il me semble, monsieur, que vous avez la charité bien

lente. Quand nous habiterons notre manoir de la Pierre-Noire, il faudra que le châtelain s'accoutume à donner souvent, beaucoup et... vite.

— Ce pauvre homme s'est moqué de moi, dit Jean de Monville ; il a refusé l'or que je lui offrais et il s'est sauvé comme un voleur.

— C'est très mal, monsieur, ce que vous dites là, et je n'entends pas que vous traitiez ainsi les malheureux.

— Mais voyez donc, Andrée, ce qu'il m'a laissé et expliquez-moi, si vous pouvez, sa conduite extravagante.

La jeune fille prit le papier si précieusement enveloppé par ce singulier personnage et le retourna entre ses doigts effilés sans cesser de sourire de l'air déconfit de son fiancé, mais à peine y eut-elle jeté les yeux qu'elle poussa un cri.

— Andrée ! s'écria Jean de Monville en la voyant pâlir et trembler. Qu'y a-t-il donc, au nom du ciel !

— Cette écriture, murmura Mlle de Champtocé presque défaillante, c'est la sienne !

— La sienne ! répéta sans comprendre l'amoureux éperdu.

Ses yeux se portèrent sur le talisman dont la vue seule produisait de si étranges effets.

Le talisman était une lettre pliée dont il put lire aisément l'adresse, car elle était tracée en gros caractères. Elle portait ces mots qui n'avaient, du moins en apparence, rien de magique, ni même d'effrayant :

Monsieur Alain Plouhinec,

à Cloars-Carnoët, par Quimpesté,

Finistère,

— Vous connaissez donc ce nom ? demanda Jean.

— C'est celui d'un vieux serviteur qui avait élevé Gontran de Kergas, dit Andrée d'une voix sourde.

— L'homme que vous deviez épouser ! s'écria le descendant des barons de Monville en pâlisant à son tour.

— Et c'est Gontran de Kergas qui a écrit cette lettre.

— Mais... il est mort, balbutia Jean avec angoisse.

— Oui, dit lentement Andrée, il est mort, mais ne pressentez-vous pas comme moi... ce vieillard mystérieux... sa disparition inexplicable... il y a là un secret... qui m'épouvante...

— Dites plutôt une machination infâme. Je vais poursuivre ce misérable, et il faudra bien qu'il me dise...

— Non, non, murmura la jeune fille en posant la main sur le bras de son fiancé, lisez .. lisez la lettre... je n'en aurais pas la force.

Jean voulut obéir, mais ses doigts tremblaient si fort qu'il eut beaucoup de peine à ouvrir la terrible missive.

— Le timbre est d'une date toute récente, dit le pauvre amoureux en désignant le cachet de la poste, qui se détachait très nettement à l'angle supérieur comme pour donner plus d'authenticité à cette épître d'outre-tombe.

— Lisez ! lisez ! je vous en supplie.

Il lut :

« Mon vieil ami,

« Le temps n'a point adouci les horribles douleurs auxquelles Dieu m'a condamné, et, depuis que j'erre à travers le monde sous un nom d'emprunt, j'ai maudit

plus d'une fois — pardonne-moi, mon pauvre Alain — le sentiment pieux qui te fit descendre une nuit dans le caveau de la vieille église de notre bourg de Cloars. Sans toi, sans l'amour que tu portais au fils de tes maîtres, je dormirais maintenant dans mon cercueil, je ne porterais pas l'horrible fardeau d'une vie qui me pèse chaque jour davantage.

» Aurai-je la force d'aller jusqu'au bout du triste chemin où je marche ? Je n'en sais rien, et c'est parce que je n'en sais rien que je t'écris.

» Je te l'ai dit en partant, nous ne devons plus nous revoir ; je me suis accoutumé à la pensée de mourir seul, et pourtant il me répugnerait de cesser d'être et de souffrir sans t'écrire que ma dernière pensée sera pour toi.

» Si cette lettre n'est pas suivie d'une autre dans le délai d'un mois à dater de ce jour, oublie que tu es venu me réveiller dans ma tombe et crois que je suis mort le jour où la fatalité m'a retranché du nombre de ceux auxquels il est permis d'aimer.

» Adieu encore une fois, mon vieil ami. Pense quelquefois à celui qui fut

» GONTRAN DE KERGAS. »

La voix de Jean de Monville s'embarrassait de plus en plus, et il eut bien de la peine à lire distinctement la dernière ligne, qui ne précisait que trop l'époque et le lieu où la lettre avait été écrite.

» Paris, le 24 mai 1868. » Ces mots résonnèrent comme un glas aux oreilles des deux amants.

Ils ne se parlaient pas ; ils n'osaient pas même échanger un regard ; ils voyaient se dresser entre eux la figure menaçante du premier fiancé sortant de son linceul et étendant les bras pour les séparer à jamais.

Tout à coup, Jean releva la tête. Une idée venait de surgir dans son cerveau, un espoir venait de luire.

— Il vivait, il ne vit plus, murmura-t-il avec une joie contenue. Sa volonté de mourir éclate à chaque mot de cette lettre. M. de Kergas s'est tué.

— Qui vous le prouve ? demanda tristement Mlle de Champtocé. Croyez-vous donc que le doute ne suffit pas pour détruire notre bonheur ?

— Et si je me trompais ? s'il était vivant ?

— Si M. de Kergas était vivant, dit Andrée d'une voix ferme, je ne pourrais pas oublier que j'avais juré d'être sa femme, et je tiendrais mon serment.

— Ah ! vous ne m'aimez pas ! dit Jean de Monville avec explosion.

— Je vous aime, Jean, mais j'ai juré, répondit simplement Andrée.

— Et vous auriez le courage de me réduire au désespoir, moi que vous prétendez aimer ? Qui sait ? vous iriez peut-être vous marier avec cet homme dans l'église de Biville où nous devons être unis.

— Vous êtes injuste, Jean, injuste et cruel, car vous savez bien que mon cœur ne changera jamais, et que, si je me trouvais dans l'horrible nécessité de choisir entre vous et celui qui fut aussi mon fiancé, je prierais Dieu de me rappeler à lui.

— Mourir ! vous, Andrée ! mourir parce que cet homme vit ! et vous croyez que je ne le tuerai pas !

(A suivre).

LA LECTURE DES FAMILLES

FEUILLETON

— DE —

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement: Un an, fr. 10; six mois, fr. 5.50; trois mois, fr. 3.

LES GREDINS

PAR

FORTUNÉ DU BOISGOBEY

ANDRÉE DE CHAMPTOCÉ

— Cela devrait être exécuté depuis longtemps déjà, et avant-hier encore, j'ai fait appeler le père pour lui signifier que j'entendais en finir.

— Et il n'a pas essayé de résister, je pense ?

— Non, mais il a mis en avant une foule de prétextes plus ou moins spécieux pour reculer le jour du mariage de sa fille. Sa femme est malade, son fils n'est pas encore placé, la liquidation de ses affaires absorbe tout son temps, que sais-je enfin ! Je lui ai donné huit jours pour unir Mlle Henriette à M. Noridet et partir avec eux pour l'Allemagne. Je ne me départirai pas de cet ultimatum.

— Soyez certain, monsieur le marquis, que le délai ne sera pas dépassé. Tout ce monde-là a trop à perdre pour se révolter contre vos ordres.

— Je le crois, mais encore dois-je me tenir sur mes gardes, surtout contre Jules Noridet, qui est un dangereux coquin, et d'ailleurs j'ai d'autres soucis.

— Pas au sujet de ma chère pupille, je suppose. Je ne l'ai jamais vue si heureuse et si charmante. Depuis qu'elle a retrouvé son père, elle est transfigurée.

— Oui... oui... Andrée me console de tout, mais il y a autour de moi des chagrins que je crains de ne pas pouvoir apaiser.

— Et lesquels, monsieur le marquis ? Vous aurez bien de la peine à me persuader que ceux qui vous approchent puissent être malheureux.

— Cela est pourtant ainsi, et la fille de mon vieil ami Bernard se trouve en ce moment sous le coup d'un véritable désastre. Fortoto, ce brave garçon qu'elle aime de tout son cœur, est allé demander à sa mère la permission de l'épouser, et...

— Si elle la lui refuse, nous avons les sommations respectueuses, interrompit M. Mornac, emporté par l'esprit de son ancienne profession.

— C'est bien pis que cela ; Aurora, la vieille négresse dont il a le malheur d'être le fils, Aurora est tout à coup devenue introuvable. Elle a quitté brusquement son domicile des buttes Montmartre, et personne ne sait ce qu'elle est devenue. Fortoto est consterné et Louise me paraît si gravement affectée que sa santé m'inquiète. Elle dépérit à vue d'œil, et on dirait qu'une douleur secrète la mine peu à peu.

— A son âge, il y a toujours du remède, et, en vérité, monsieur le marquis, il me semble que dans tout cela il n'y a pas de quoi s'alarmer beaucoup.

— Que voulez-vous, mon ami, c'est plus fort que moi. Depuis quelques jours, je suis envahi par des pressentiments sombres.

— Venez, venez, monsieur le marquis, cria tout à coup Mme Mornac, vos enfants soupirent après vous.

La bonne dame s'avancait beaucoup en affirmant que les deux amoureux soupiraient en ce moment après une personne absente, quelle qu'elle fût.

Assis l'un près de l'autre, sous les yeux mais assez loin de Mme Mornac, ils n'étaient occupés que d'eux-mêmes, et le reste de l'univers n'existait pas pour eux. Jean tenait la main d'Andrée, et il échangeait avec elle des regards éloquentes et des mots absolument vides de sens, car, selon l'invariable coutume des gens qui s'aiment, les fiancés de l'hôtel Mornac préféraient de beaucoup le langage muet au langage parlé.

Mme Mornac se souvenait d'avoir fait, en épousant le notaire, un mariage de raison qui l'avait rendue fort heureuse, et elle professait à l'encontre des amours violentes une théorie très arrêtée. Aussi n'assistait-elle jamais aux entrevues passionnées des deux enfants de M. de Champocé sans éprouver la même contrariété intime qu'une maîtresse de maison bien ordonnée qui trouve son salon bouleversé.

— Ce n'est pas comme ça qu'on se fait la cour quand on veut que le bonheur dure, murmurait-elle en *a parte* toutes les fois qu'elle surprenait un élan du cœur d'Andrée ou un regard ardent de Jean de Monville.

Le fait est que, pendant les trois semaines que Mornac avait consacrées jadis à aspirer à sa main, comme on disait alors, il n'avait pas une seule fois dérangé les plis de son immuable cravate blanche. Or, bien différente était la tenue du jeune descendant d'un des compagnons de Guillaume le Conquérant, car, depuis qu'il était assis sur le banc de gazon, il avait déjà fait maint accroc à son élé-

Cours de Comptabilité COMMERCIALE

Pour jeunes gens et adultes Application d'une nouvelle méthode de calcul rapide. Tous les soirs de 8 à 10 heures. S'adresser par écrit sous chiffres N. O., 3897, au bureau de l'IMPARTIAL.

A louer

pour Saint-Martin 1894 un bel APPARTEMENT moderne, alcôve et véranda. En outre, un ATELIER disposé pour comptoir et bureau indépendant. On louerait le tout ou séparément. Jolie situation, grand jardin d'agrément. S'adresser à M. Léon Breitling, boulevard du Petit-Château 17.

GÉRANCES D'IMMEUBLES et Bienfonds -ALPHONSE BENOIT-

A louer pour St-Georges 1894 pour cas imprévu : un joli APPARTEMENT de 3 chambres à 2 fenêtres, corridor fermé, 2me étage, bien au soleil, parquet partout. Prix, 520 francs avec l'eau. S'adresser à M. Victor Brunner, rue de la Demoiselle 37.

Guillocheur. M. PIDANCET, marchand de potée et de ciment, se recommande pour toute espèce de guilloché fonds et cuvettes en atelier ou à domicile. S'adresser rue du Puits 21.

Rhabilleur. Un jeune homme connaissant toutes les parties d'un mouvement, régulier au travail et de toute moralité, cherche une bonne place à l'étranger comme rhabilleur, pour n'importe quel pays de l'Europe. Certificats à disposition. S'adresser sous plis, avec initiales L. L. 3014 au bureau de l'IMPARTIAL.

Graveur. Un graveur d'ornements finissant gravant l'émail pouvant disposer, ainsi que graver les heures, étant régulier au travail, demande une place de suite. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Sertisseuse. Une sertisseuse demande à faire des sertissages ancre à la maison. S'adresser rue du Progrès 403, au 1er étage, à droite. 3878-3

Peintre en cadres. Une jeune fille demande une place comme assujettie peinte en cadres dans un atelier de la localité. S'adresser chez M. L. Robert, rue du Temple Allemand n° 107.

Apprenti. Un jeune homme de 16 ans désirerait entrer chez un maréchal-charron comme apprenti. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

Demoiselle de magasin. Une demoiselle de toute moralité cherche pour le 1er mai, une place de demoiselle de magasin. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

Jenne fille. Une jeune fille honnête et de bonne famille demande de suite une place pour aider au ménage. S'adresser chez Mme Zuger, rue de la Balance 12.

Journalière. Une bonne journalière forte et robuste se recommande pour des journées, laver et récurer, ainsi que pour blanchir du linge à la maison. S'adresser rue des Terreaux 14, au rez-de-chaussée, à droite, au fond du corridor.

Un visiteur muni de bonnes références, connaissant très bien l'échavage, la retouche et les échappements à fond, cherche emploi de suite. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

Horlogerie. Un bon termineur en petites pièces pourrait entreprendre de suite 12 à 18 cartons par semaine. Ouvrage garanti. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Commis. Une demoiselle de toute moralité, sachant l'allemand et le français, étant parfaitement au courant de l'entrée et de la sortie, cherche une place dans un bureau d'horlogerie.

Un graveur d'ornements, sachant finir et faire les mille feuilles, cherche une place de suite. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Finisseuse demande à faire des finissages de cuvettes et de boîtes. Ouvrage prompt. S'adresser chez M^{lle} Bertha Rognon, rue Fritz Courvoisier 36 A.

Commissionnaire. On demande une jeune fille libérée des écoles, nourrie et logée chez ses parents, pour faire les commissions et s'aider au ménage. S'adresser rue du Doubs 113.

Apprenties. On demande une apprentie tailleur et une apprentie repasseuse. S'adresser rue de la Chapelle 6.

Tailleuses. Mme Marie Maillard, rue du Puits 3, demande des assujetties et apprenties honnêtes.

Servante. On demande de suite une jeune fille propre et active pour aider aux travaux de la cuisine et du ménage. S'adresser à la Brasserie du Cardinal. 3880-3

Servante. On demande une fille active, brave et honnête, de 22 à 25 ans, pour faire un ménage de cinq personnes. Inutile de se présenter sans de bonnes références. S'adresser à M. Schwaller, buraliste, aux Embols. 3895-3

Apprentie. Dans un atelier de boîtes métal, on demande une apprentie nourrie et logée chez ses parents. Rétribution de suite. S'adresser chez M. Urlau, rue de la Balance 12. 3903-3

Cuisinière. Un ménage de deux personnes demande une cuisinière pour les premiers jours du mois de mai. S'adresser rue Daniel Jean-Richard 23, au 2me étage. 3927-3

Servante. On demande de suite une servante forte et robuste pour un petit ménage soigné. S'adresser rue du Progrès 8, au 1er étage. 3908-3

Apprentie. Un magasin de la localité demande une apprentie qui en même temps pourrait apprendre un métier très lucratif. Rétribution immédiate. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Cuisinière. On demande de suite une bonne cuisinière, propre et active, sachant faire tous les travaux du ménage, ainsi qu'une bonne sommelière. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Apprenti. La Banque fédérale (Société anonyme), à La Chaux-de-Fonds, demande comme apprenti un jeune homme ayant reçu une bonne éducation. 3685-4

Jeune fille. On demande pour le 15 avril une jeune fille propre pour soigner un enfant pendant un voyage d'agrément en Suisse. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Polisseuses. On demande de suite deux bonnes polisseuses de boîtes argent. S'adresser rue de la Cure 3, au 1er étage. 3792-2

Jeune homme. On demande un jeune homme actif et de toute confiance pour s'aider dans un commerce. S'adresser à M. Humbert, rue du Premier Mars 5. 3777-2

Jeune fille. On demande, pour le 1er ou le 15 Mai, une jeune fille robuste, ayant quelques notions de la cuisine, au courant d'un ménage soigné, sachant laver et repasser et munie de bons certificats. S'adresser rue Léopold Robert 64, au deuxième étage, à droite. 3802-2

Appartement. Pour cas imprévu, à louer pour Saint-Georges ou pour Saint-Martin un APPARTEMENT de 3 pièces et dépendances, situé place de l'Oncet. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Attention! Pour cas imprévu, à remettre pour la St-Georges un beau LOGEMENT de 3 grandes pièces, bien exposées au soleil, corridor fermé, parquet partout, maison moderne. Prix, 520 fr.; eau comprise. A la même adresse, à vendre un tonneau à eau, un buffet verni portatif, un canapé-lit, six chaises en bois, une peau pour finisseuse de boîtes, un fourneau pour repasseuse, une tunique, une casquette et un ceinturon de cadet entièrement neufs, à bon compte. S'adresser rue de la Charrière 33, au 2me étage.

Appartement. A louer de suite un appartement de 3 grandes pièces, alcôve, cuisine et ballons dépendances dans une maison d'ordre. S'adresser rue de la Promenade 11. 3912-10

Logement. Pour cause imprévue on offre à remettre pour le 23 avril un logement de 4 pièces avec grand jardin à 10 minutes du village. Prix 15 fr. par mois. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Logement. A louer pour le 23 avril un logement d'une chambre, cuisine et dépendances. S'adresser rue Léopold-Robert 68, au 1er étage, à gauche. 3919-3

Logement. A louer pour fin avril un logement de 3 pièces, cuisine et dépendances, eau. Prix 30 fr. par mois, pour de suite ou pour St-Georges. S'adr. à M. Huguénin, rue de la Promenade 32. 3932-6

Appartement. A louer pour mai 1894 au centre, rue de la Cure 7, un appartement de 3 pièces, exposé au soleil. L'essiverie dans la maison. S'adresser rue de la Cure 7, au 1er étage. 3907-3

Appartement. A louer pour St-Martin 1894, un appartement de 3 pièces, exposé au soleil, meublé et indépendant. S'adresser à M. Alphonse Benoit, rue de la Charrière 1. 3931-10

Logement. A louer un logement de 3 pièces, cuisine et dépendances, eau. Prix 30 fr. par mois, pour de suite ou pour St-Georges. S'adr. à M. Huguénin, rue de la Promenade 32. 3932-6

Chambre. A louer pour le 23 avril, une chambre meublée et indépendante. S'adresser rue du Puits 13, au pignon. 3877-3

Chambre. A louer une magnifique chambre meublée à 2 fenêtres exposée au soleil, situation centrale. S'adresser rue de la Demoiselle 9, au magasin. 3914-3

Chambres. A louer de suite ou plus tard une ou deux chambres non meublées, indépendantes et exposées au soleil. Prix très modiques. S'adr. rue des Terreaux 12, au 1er étage. 3918-3

Chambre. A remettre de suite une chambre meublée. S'adr. rue du Progrès 5, au 1er étage à gauche. 3916-3

Chambre. A louer une chambre bien meublée. S'adresser rue du Premier Mars 4, au 3me étage. 3917-8

Appartements. A louer de suite ou pour époque à convenir, des appartements modernes de trois pièces, depuis 500 fr. Egalement des appartements de quatre pièces. S'adresser rue de la Demoiselle 41, au 1er étage, à gauche. 3780-23

Appartement. A louer pour St-Georges 1894, au centre du village et au soleil levant, un appartement au premier étage, composé de 3 chambres, alcôve, dépendances et part du séjour. Si on le désire, on donnerait encore 2 chambres qui pourraient être utilisées comme atelier quelconque ou bureau. S'adresser rue du Rocher 2, au rez-de-chaussée. 1849-5

Appartement. A louer pour St-Martin 1894, à proximité de l'Hôtel-des Postes, un appartement composé de 3 pièces et 4 cabinets. S'adresser à Mr G. Metzner, rue du Parc 29, au 2me étage. 3695-4

Appartement. Pour cas imprévu, à louer pour le 23 avril, un bel appartement de trois chambres, dont une à trois fenêtres, cuisine et dépendances, situé au 1er étage et bien exposé au soleil; il conviendrait surtout pour un petit atelier. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Appartements. A louer de suite ou pour la St-Georges deux logements de 3 pièces, cuisine et dépendances; un rez-de-chaussée de 450 fr. et un 2me étage de 500 fr. S'adresser rue du Pont 6, au 2me étage. 3712-4

Logement. A louer, pour le 23 avril, près de la Gare, un beau logement de 3 pièces. S'adresser à M. A. Perret-Gentil, rue de la Loge 5. 3596-3

Appartements. On offre à louer pour St-Georges 1894 de beaux appartements modernes, exposés au soleil et situés dans de beaux quartiers de 1, 2, 3, 4 pièces. S'adresser rue de la Demoiselle 41, au 1er étage, à gauche. 1683-3

Logement. A remettre pour St-Georges 1894, un beau logement remis à neuf, au 1me étage, composé de trois pièces et dépendances. S'adresser à M. Jean Kurt, rue du Soleil 3, au 3me étage. 3791-2

Cave. A louer une belle cave, située rue du Premier Mars. A la même adresse, à vendre ou à échanger un char à brancard presque neuf contre un char à pont plus léger. S'adresser à M. J. Humbert, rue du Premier Mars 5. 3778-2

Chambre. A louer de suite à un ou deux messieurs une chambre bien meublée, indépendante et au soleil. S'adresser chez Mme Rihs, rue du Premier Mars 15. 3779-2

Chambres. A louer, ensemble ou séparément, deux belles chambres meublées, indépendantes et au soleil. S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 17, au 2me étage. 3808-2

Chambres. A louer pour St-Georges 1894, deux ou trois chambres contiguës, propres pour bureau ou comptoir, situées au soleil levant et à proximité de l'hôtel des Postes et de la Gare. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

M. F. Petitpierre offre à louer présentement ou pour St-Martin et comme résidence privée seulement, le TROISIEME ETAGE, rue Jaquet-Droz 43, la Chaux-de-Fonds. 3740-1

Logement. A louer pour la St-Georges un beau logement de 3 pièces, dont une à 2 fenêtres et une indépendante, cuisine, cave, chambre haute et bûcher, bien exposé au soleil. S'adresser à M. Henri Blattner, rue du Progrès 8. 3711-1

Chambre. A louer de suite une chambre meublée et indépendante. S'adresser rue du Progrès 104, au 2me étage, à droite. 3712-1

Chambre. A louer pour le 23 avril ou le 1er mai, une belle petite chambre à deux fenêtres, meublée ou non, à des personnes de toute moralité. S'adresser rue du Progrès 14, au 1er étage. 3715-1

Chambre. A louer pour le 23 avril, une belle et grande chambre à 3 fenêtres, exposée au soleil, meublée ou non, suivant désir. S'adresser à Mr G. Durig, rue de la Promenade 19, au rez-de-chaussée. 3714-1

Un petit ménage tranquille et solvable, demande à louer pour St-Martin 1894, un logement ou une petite maison aux abords immédiats du village. A la même adresse à vendre un beau pavillon. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à louer dans le voisinage de la rue du Premier-Mars, un beau LOCAL pour y installer une boucherie moderne. S'adresser les offres sous initiales H., Poste restante, la Chaux-de-Fonds. 3812-2

On demande à louer pour le 23 avril, un petit logement de deux pièces, si possible un rez-de-chaussée, près de la Place Dubois. S'adresser rue du Puits 13, au sous-sol. 3813-2

Magasin. On demande à louer le plus vite possible un magasin d'épicerie et mercerie, déjà installé sur un passage fréquenté. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à louer pour le 15 avril un appartement de trois pièces, cuisine et dépendances. S'adresser les offres avec prix, à M. Mächler, rue du Progrès 15. 3814-2

Une dame seule cherche à louer pour le terme ou fin avril, un joli petit logement, de préférence dans le quartier de l'Abbaye. Ecrire sous initiales F. G., 3790, au bureau de l'IMPARTIAL. 3790-2

On demande à louer de suite une bonne ligne-droite. S'adresser à Mr Ele Nydegger, décorateur, à Tramelan. 3782-2

On demande à acheter d'occasion une bicyclette caoutchouc creux en bon état. Ecrire sous initiales C. H. 3825, au bureau de l'IMPARTIAL. 3825-3

On demande à acheter de rencontre un canapé, une poussette et un lit d'enfant. S'adresser rue du Puits 9, au 1er étage, à gauche. 3869-3

On demande à acheter d'occasion une poussette chaise pour enfant, bien conservée. S'adresser rue des Terreaux 19, au 2me étage. 3870-3

On demande à acheter d'occasion une MONTRE pouvant contenir quelques douzaines de grandes montres. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Vélocipède. On demande à acheter d'occasion une SELLE de vélocipède. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à acheter un bon piano d'occasion, à prix raisonnable. S'adresser les offres sous V. X., 3701, au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre une petite couleuse en bon état, un service à découper en vieux argent et un tour aux débris. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre une belle et forte poussette peu usagée. S'adresser rue de l'Industrie 9, au 2me étage, à gauche. 3922-3

A vendre une TABLE ronde bien conservée. S'adresser rue de la Serre 79, au 2me étage. 3923-3

A vendre un bon burin-à-creuser. Prix modique. S'adr. rue de la Ronde 43, au 1er étage, à gauche. 3924-3

Tricycle à vendre en bon état; fab. anglaise très solide; payé fr. 500, cédé à fr. 200 comptant avec accessoires. Poids 25 kilogram. S'adresser rue de la Paix 73, au rez-de-chaussée, à gauche. 3925-4

Lit. A vendre un bois de lit à deux personnes avec sa paillasse à ressorts. S'adresser Boulevard de la Capitaine 1, au 2me étage, à gauche. 3926-3

A vendre pour cause de départ un bon potager n° 12, une belle grande couleuse, de la batterie de cuisine, des seaux, des crosses et quantité d'autres objets. Plus une belle et très forte machine à arrondir avec fraises. S'adr. rue Léopold-Robert 25 A, au 2me étage, à gauche. 3928-3

A vendre un lit complet en sapin, en bon état. S'adresser rue du Parc 54, au 3me étage. 3929-3

A vendre un bon burin-à-creuser et un grenage avec son pied pour 20 fr. S'adresser rue de la Demoiselle n° 96, au 2me étage, à gauche. 3930-3

A vendre pour 7 francs, 1 potager à pétales, 8 flammes. S'adresser rue du Premier Mars 14, au deuxième étage. 3930-3

Accordéon. A vendre un accordéon neuf, à 3 rangées, 8 basses, à très bas prix. Facilité de paiement. S'adresse rue de la Demoiselle 51, au rez-de-chaussée, à gauche. 3934-6

A vendre 3 lits complets, 2 petits lits d'enfant, 1 berce en osier, 1 lit en fer, 2 bois de lits à une personne 1 poussette chaise, 4 tables carrées, 1 table à ouvrage, 2 lavabos, 4 tables de nuit, 6 chaises en bois dur, 2 rembourrées, 2 canapés, 2 pupitres, 1 buffet à une porte, 1 malle, 1 tricycle, 1 machine à coudre pour cordonnier, 1 burin fixe, 1 étai, 1 layette, 1 lanterne, 2 régulateurs, 2 machines à coudre à la main, 2 tables demi-lune, une poussette à 4 roues. S'adresser rue de la Ronde 24, au rez-de-chaussée. 3935-3

A vendre une table ronde, une dite carrée, un pupitre et un potager français. S'adresser rue du Parc 23. A la même adresse, on a recueilli un petit chien blanc. Le réclamer, contre les frais d'insertion. 3938-3

A vendre un joli camion très peu usagé, à essieux patent. S'adresser chez M. Franz Misteli, cafetier, rue de la Boucherie 6. 3788-2

A vendre à très bas prix, une poussette usagée et une chaise roulante. S'adresser rue de la Demoiselle 19, au rez-de-chaussée. 3838-2

A vendre une poussette presque neuve, à moitié prix. S'adresser rue du Puits 25, au premier étage. 3804-2

A vendre une poussette usagée. S'adresser rue de la Paix 83, au pignon. 3805-2

A vendre deux lits, un petit fourneau, une machine à coudre et un lit en fer. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre pour cause de décès, les outils complets de ramonteur, burin-à-creuser, machine à arrondir, layettes, etc. S'adresser rue de la Place d'Armes 14A, au 3me. 3746-2

A vendre deux lits usagés très propres, une table, une table de nuit, un escalier pour cave (solide), un tonneau à eau. S'adresser rue du Pont 32, au pignon. 3854-3

A vendre un parti de beaux canaris bons chanteurs des cages d'oiseaux, un établi tout neuf, un bois de lit d'ancienne forme. S'adresser rue Jaquet-Droz 56, au 2me étage. 3781-2

A vendre deux mobiliers de salon presque neufs, se composant : l'un, d'un canapé, deux fauteuils, six chaises, deux petits bancs, une table, une console, galeries pour rideaux, une belle glace en bois noir et belle étoffe capitonnée; l'autre, un canapé, deux fauteuils, 6 chaises, table Louis XV, console avec marbre blanc (bois en noyer). 2903-7* S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre un potager neuf avec bouilliroie et un usagé en bon état, à l'épicerie rue du Marché 4. 1529-24*

Perdu depuis vendredi soir, un porte-monnaie en nickel, contenant une petite somme d'argent, plus une médaille en argent. — Bonne récompense à la personne qui le rapportera, rue de la Ronde 43, au 1er étage, à gauche. 3905-3

Perdu samedi après midi, dans les rues du village, une montre de dame, 12 lig. guichet, argent mille feuilles, avec chaînette et or. — La rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 3872-2

Perdu dans les rues du village une montre acier. — La rapporter contre récompense, rue de la Demoiselle n° 107, au 1er étage. 3811-1

Madame Veuve Schenker et son fils, Monsieur Jacques Reitter, à Mulhouse, Monsieur et Madame Hermann Stark, à Bienne, Monsieur Etouard Stark, à la Chaux-de-Fonds, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, beau-frère et parent, Monsieur Emile SCHENKER, que Dieu a rappelé à Lui samedi après midi, après une courte et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 2 avril 1894. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mardi 3 courant, à 1 h. après midi.

Domicile mortuaire, Rue du Puits 27. Le présent avis tient lieu de lettres de faire-part. 3898-1

Messieurs les membres des Jurassiens bernols et de la Mutuelle, sont priés d'assister, mardi 3 courant, à 1 h. après midi, au convoi funèbre de M. Emile Schenker, beau-frère de M. Hermann Stark, leur collègue 3899-1

Monsieur et Madame François Gacon et leurs enfants, ainsi que les familles Diacon, Vuille et Bossiger, font part à leurs amis et connaissances de la mort de leur cher enfant, HENRI-LOUIS, décédé subitement dimanche, à l'âge de six mois.

La Chaux-de-Fonds, le 2 avril 1894. Le présent avis tient lieu de lettres de faire part. 3900-3

Il en est ainsi, ô Père, parce que telle a été ta bonne volonté. Luc X, 21.

Monsieur et Madame Fritz Dellenbach-Guenin et leur enfant, Madame Veuve Dellenbach et son fils, Monsieur et Madame Arthur Bärlichard-Guenin et leur enfant, à la Heutte, Mademoiselle Martha Guenin, à Lausanne, Monsieur et Madame Paul Dubois-Guenin, Madame Veuve Elvina Guenin-Willumier, à Lausanne, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère fille, sœur, nièce et cousine, Marie-Marguerite,

que Dieu a rappelée à Lui dimanche, à 9 h. du matin, à l'âge de 5 mois, après une courte mais pénible maladie. La Chaux-de-Fonds, le 2 avril 1894. Le présent avis tient lieu de lettres de faire part. 3901-1

J'ai patiemment attendu l'Eternel et il s'est tourné vers moi et il a oui mon cri. Psaume XL, v 2.

Monsieur Jacob Schelling-Triponney et sa famille Mademoiselle Emma Schelling, Monsieur Léon Schelling Mademoiselle Léonie Schelling et son fiancé Messieurs Georges et Ernest Schelling à la Chaux-de-Fonds, Monsieur Ernest Triponney et sa famille, Monsieur Alfred Triponney, Monsieur Léon Triponney, à Besançon, Madame Emma Triponney, à M^{lle} Seille, Monsieur Xavier Triponney, à Besançon, Madame veuve Anna Droz et sa fille Caroline, Madame veuve Adèle Schelling et sa famille, à Besançon, Monsieur Martin Schelling, à Fleurier, ainsi que les familles Schelling, Triponney, Eriz, Jacomet, Fuzié et Henry, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Françoise-Ernestine SCHELLING née TRIPONEY leur chère épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine, que Dieu a retirée à Lui lundi, à 9 heures du matin, dans sa 53^e année, après une longue et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 2 avril 1894. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu jeudi 5 courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire, rue de la Demoiselle 94. Le présent avis tient lieu de lettres de faire part. 3933-3

Grande Brasserie LA LYRE
23, rue du Collège 23. 3771-1

Samedi, Dimanche et Lundi
à 8 h. du soir,

GRAND CONCERT
DONNÉ PAR
l'Orchestre des Amis
avec le concours de
Ambrosio, Comique grime

MATINÉE
ENTRÉE LIBRE

Se recommande, **A. Ringger dit Bätzli**

COLLÈGE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Le mardi 3 avril 1894, à 8 1/2 heures du soir, à l'Amphithéâtre :

La transmission de l'énergie électrique, par M. le Dr R. WEBER, professeur à l'Académie.

819-1

Société de Tempérance La Croix Bleue

La prochaine Soirée familière avec thé aura lieu, Dieu voulant, le **jeudi 5 avril**, à 8 heures du soir, dans la grande salle, rue du Progrès n° 48.

Des cartes d'entrée, au prix de **1 fr.**, sont en vente aux adresses suivantes :

M. Marchand, rue de la Demoiselle 78.
Magasin Prêtre, rue Neuve 16A.
Magasin Montandon, rue de la Demoiselle 37.
Magasin Nicolet-Roulet, rue de la Serre 81.
Boulangerie P. Zwahlen, rue de la Demoiselle 4.
Epicierie E. Zwahlen, rue du Parc 80

4789-3

Brasserie HAUERT
12, rue de la Serre 12. 12410-91*

Tous les Mercredis soirs
de 7 1/2 heures,

TRIPES - TRIPES
à la Mode de Caen.

Se recommande, **Veuve Eug. HAUER.**

Qui fabrique remontoir cylindrique 12 et 18 lig., boîte fantaisie. Ouvrage garanti. Indiquer les prix, sous initiales **A. Z. 1857**, Poste restante, **Taegezellen** (Thurgovie). 3793 2

Commis

Une maison de toilerie demande un jeune homme venant de faire son apprentissage dans une maison analogue. Entrée aussi vite que possible. — Offres par écrit, sous chiffres **O. 56N.**, à MM. **Orell, Füssli & Co**, agence de publicité, à Neuchâtel. (N 56 N) 3762-2

Grand choix de **Poussettes** anglaises, Calèches et autres Fabrication suisse.

Vélocipèdes et **Chars Peugeot**

AU 180-238

Grand Bazar de la Chaux-de-Fonds en face du théâtre. anciennement Bazar Wanner

Un comptoir demande un atelier de finissages de boîtes or qui pourrait entreprendre de fortes séries. 3775-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A louer pour cause de départ, de suite ou pour époque à convenir, un beau **LOGEMENT** de 4 pièces, avec corridor et dépendances. Parquet, eau et gaz installés. S'adresser en l'Étude du notaire Ch. Barbier, rue de la Paix 19. 3534 10

Pour Saint-Martin 1894, logement de 4 grandes pièces, cabinet, cuisine et corridor, complètement remis à neuf, au 1er étage, côté vent, rue Neuve 2. A partir de cette date, il n'y aura plus de brasserie dans la maison. — S'adresser au magasin de Fournitures d'horlogerie **Henry Sandoz.** 2780-3

Temple Français de la Chaux-de-Fonds

Ouverture des portes à 7 1/4 h. du soir. Mercredi 4 Avril 1894 CONCERT à 8 1/4 heures précises.

DEUXIÈME GRAND CONCERT

organisé par la **Musique militaire les Armes-Réunies** sous la direction de **M. Sébastien MAYR**, professeur AVEC LE PRÉCIEUX CONCOUS DE **M. FRITZ WARBRODT** et **Mlle ÉLÉONORE BLANC** de l'Opéra-Comique, premier prix du Conservatoire et soliste de la Société des Concerts du Conservatoire à Paris

le CHŒUR CLASSIQUE MIXTE dirigé par **M. Georges PANTILLON**, professeur, et accompagné par **Mlle Alice GENTIL**, professeur, de notre ville.

PROGRAMME

Première partie

- Réminiscences sur les **Noces de Prométhée** (Arm-Réun.) Saint-Saëns
- Duo des Saisons** (M. F. Warbrodt et Mlle E. Blanc.) Haydn
- Grand air de **la Reine de Saba** (Mlle Éléonore Blanc) Gounod
- Air d'Alceste** (M. Fritz Warbrodt) G.ück
- Ronde des Songes**, Scène fantastique, pour solo de soprano (Mlle Éléonore Blanc), Chœur classique et piano C. de Grandval

Deuxième Partie

- A) **Les Feux de la St Jean** Chœur de dames et solo de soprano (Mlle E. Blanc) Chaminade
- B) **Trimazô** avec accompagnement de piano Paladilhe
- C) **Chanson d'Abelles** avec accompagnement de piano G. Pantillon
- L'enfance du Christ** (M. Fritz Warbrodt) Berlioz
- A) **Par le Sentier** Th. Dubois
- B) **L'amour est un enfant trompeur** (Mlle E. Blanc) Martini
- Duo de Lakmé** (Mlle Éléonore Blanc et M. F. Warbrodt) Dalibes
- Le 114^e**, pas redoublé (Armes-Réunies) Handlozer

Prix des Places :
Galeries numérotées, 3 francs. — Amphithéâtre, 2 francs. — Parterre, 1 franc.

L'entrée pour les Parterres se fera exclusivement par les deux portes du côté de la rue de la Cure. — Pour l'Amphithéâtre par les portes du côté de la rue du Vieux-Cimetière et la porte de la Tour. — Pour les Galeries par les cinq portes. Tous les billets sont en vente au magasin de musique de M. Léop. Beck, où le plan de numérotage des galeries peut être consulté 3763-4

J. GAEHLER

RIDEAUX Guipure.
RIDEAUX tulle brodé (Article de Saint-Gall).
RIDEAUX encadrés.
Embrasses-Rideaux.

Le tout au grand complet. — Prix avantageux. 3756 2*

6, PLACE NEUVE, 6

BRODERIES Dentelles, Gants, etc.

Sous-vêtements Articles pour Enfants

Mlle E. FAIVRET

MODES

Rue du Parc 44

est de retour de Paris

3881-3

MALADIES DES YEUX

Consultations du Dr **VERREY**, rue Léopold-Robert 47, à CHAUX-DE-FONDS, tous les **MERCREDI** de 3 à 6 heures après-midi. 4759-7

Maréchal. A vendre ou à louer de suite, un atelier de maréchal. — S'adresser à Mme Vve Bourquin, rue du Stand 17, au 2me étage. — A la même adresse, à louer un grand rez-de-chaussée, qui conviendrait pour un gros métier. 3787 2

Pour St-Georges 1894

à louer deux pignons et plusieurs appartements remis à neuf, de 2 et 3 pièces, au soleil et dans des maisons d'ordre. Prix très modérés. — S'adresser aux Arbres ou au Comptoir Ducommun-Roulet, rue Léopold Robert 32. 3893 9

MODES

La soussignée a l'honneur d'informer ses connaissances et les dames de la localité qu'elle a ouvert un magasin de modes des lieux assortis. 2935 4

Se recommande,
Augusta Piccot
41, RUE DU PREMIER MARS 11.

A REMETTRE de suite un des plus importants 3772-1

CAFÉ-BRASSERIE situé au centre du LOCAL. — S'adresser par écrit, sous initiales **H. 1814 Ch.**, à MM. **HAASENSTEIN & VOGLER**, Chaux-de-Fonds. H-1814 CH

MODES CHAPEAUX garnis et non garnis pour dames et fillettes.

Spécialité d'articles bon marché et de jolie qualité. 7564-63

Fleurs, — Plumes, — Rubans, — Fournitures CHAPEAUX pour jeunes gens et garçonnets à prix très avantageux.

Au Grand Bazar du Panier Fleuri

ON demande à louer un local pour le 15 juin prochain, dans un beau quartier de la localité, un petit **MAGASIN** avec café, possédant une bonne renommée, ainsi qu'une bonne clientèle. — Adresser les offres avec prix à Mlle Marie Currit, rue du Grenier 30. 3766-3

Chapeaux

MODÈLES de PARIS

Chapeaux non garnis, pour enfants et garçons, depuis 75 c pour dames et messieurs, dep. 75 c.

Articles de Printemps.

Tabliers, Jupons, Caleçons, Robes, Bouses pour dames et garçons. **Bas noirs** grand teint, depuis 50 c. **Gants** fil d'Ecosse, long. 4 boutons, noirs et couleurs, à 35 c. **Gants belle qualité**, long. 4 boutons, avec rayures soie, seulement 60 c.

AU 789-252

BAZAR NEUCHÂTELOIS

MERCERIE - CORSETS

Voyez les devantures.

Immense choix et prix défiant toute concurrence.

Pour procurer du travail à quelques ouvriers désœuvrés, qui protégerait industries nouvelles, objets utiles. Fabrication facile. Très petit capital. Bénéfice 50 pour cent. 3873 3

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

MODISTE

Mlle **Aschlimann**, rue des Terres de retour se recommande pour tout ce qui concerne sa profession, soit en journée ou à la maison. 3603-9

Pension pour jeunes gens

Un instituteur des environs de BERNE prendrait en pension des jeunes gens qui désireraient apprendre la langue allemande. 3556 1

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

PENSION

Une famille de la Suisse allemande, habitant le voisinage de Winterthour, prendrait en pension quelques **jeunes garçons**. Bonne occasion d'apprendre l'allemand, l'anglais et le piano. Vie de famille. Prix très modérés. — S'adr. sous chiffre **V. 1724** à l'Agence de publicité de **Rodolphe Mosse, Zurich**. (M. 7118 Z) 3694 2

CORSETS

SUR MESURE en baleines véritables

Mme Racine

3565-40 15, RUE DU PUIS 15

Café-Brasserie. Une personne solvable demande à louer pour St-Martin 1894 ou époque à convenir un café ou un local pour en établir un. 3585 3

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Un beau magasin et deux logements de 4 chambres, près de la place de l'Hôtel-de-Ville, sont à remettre pour le 23 avril 1894. 3874 5

Bureau Ruegger, rue Léop. Robert 6

EAU merveilleuse pour la toilette

LA FLORALINE

Pharmacie Bech

Le flacon Fr. 1

2182 15*

Logements à louer

A louer de suite :

Collège 22, trois logements complètement remis à neuf, exposés au soleil, loyers très modérés, soit : au premier étage, trois chambres, cuisine et dépendances ; au deuxième étage, trois chambres, cuisine et dépendances ; au 2me étage, deux chambres, cuisine et dépendances. 3270 6

A louer pour le 23 avril 1894 :

Charrière 4. Un troisième de trois chambres, cuisine et dépendances, bien exposé au soleil. 3375-1*

Rue Neuve 6, un pignon de 2 chambres, cuisine et dépendances. 2405 13*

A louer pour le 11 Novembre 1894 ;

Balancé 12, un troisième étage de 3 chambres, cuisine et dépendances ; logement situé au soleil ; prix modéré. 2669 3*

S'adresser à l'Étude
A. Monnier, avocat
Rue Neuve 6 (entré par la Place du Marché).

FOIN. A vendre 50 quintaux de foin et regain, première qualité, à 14 fr. les 100 kilos. 3536-2

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A LOUER

pour de suite ou pour St-Georges prochaine, plusieurs beaux logements remis à neuf. Conditions favorables. — S'adresser à M. Leon Oudot, rue du Manège 21. 3732 5

PÉTROLE pour les CHEVEUX le flacon fr. 1.30, empêche leur chute, les fait croître et donne du brillant et de la souplesse. (4-1470 K) Prép a ration de la pharmacie de la Croix d'Or, à GENEVE 2164-16

Dépôt à la Chaux de Fonds :
Mme Matile, rue de la Cure 5.

A LOUER

pour St-Georges 1895, un grand magasin avec appartement. Ce magasin ayant salle de coupe et atelier a été occupé pendant environ quarante ans par un marchand tailleur ; il peut s'approprier à tout genre d'industrie et, au besoin, se diviser en deux. — S'adresser à MM. S. Wolff et Fils, rue du Marché 2. 3910 6

Remonteur. Un remonteur bien au de l'achèvement de la grande pièce savonnette, ancre ou cylindre, cherche de l'occupation soit au comptoir ou à domicile. — S'adresser chez M. Charles Zaugg, rue du Parc 63. 3692 1

Servante. Une dame de toute confiance, d'un certain âge, demande une place de suite comme servante dans une bonne famille de la localité. — S'adresser rue du Progrès 103A, au rez-de-chaussée, à droite. 3687 1

Journalière. Une jeune personne demandée des journées pour laver et écurer. — S'adresser rue de la Paix 65, au pignon. 3690-1

Une demoiselle de toute moralité cherche de suite une place dans un magasin, au besoin pourrait s'occuper des écritures. — S'adresser, sous initiales **M. J. 82**, Poste restante, Chaux-de-Fonds. 3707-1

Doreur. On demande de suite un ouvrier doreur, sachant graver et gratteboiser. — A la même adresse on demande une apprentie doreuse. Rétribution immédiate. 3689-1

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Guillocheur. Un bon guillocheur est demandé de suite. Ouvrage régulier et soigné. — S'adresser rue de la Paix 5, au 1er étage. 3584 1

Apprentie. Un ménage sans enfant demande une fille de 15 à 17 ans, pour lui apprendre une bonne partie de l'horlogerie. Vie de famille assurée. — S'adresser à M. Adolphe Marchand, propriétaire, rue du Parc 4, Blennet. 3691-1

Servante. On demande de suite une bonne servante. — S'adresser au bazar Viennois. 3694 1

Un jeune garçon ne sachant ni lire ni écrire pourrait entrer le 1er avril dans une **Étude de notaire**. 3708-1

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Guillocheur. Un guillocheur pour tous les argents peut entrer de suite dans un atelier de la localité. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL 3709-1

Local. A louer pour St-Georges ou St-Martin un beau local de 8 fenêtres, disposé pour comptoir et bureau, au centre de la ville. 2902 7*

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Pignon. A louer de suite ou pour le terme de St-Georges un beau pignon composé de 2 chambres, bout de corridor vitré, cuisine et dépendances. — S'adresser au bureau, rue du Progrès 8, au rez-de-chaussée. 1187-29*

Logements. Encore quelques logements à louer pour St-Georges 1894. — S'adresser chez M. Albert Pécaut-Dubois, rue de la Demoiselle n° 185. 17047-70*

Situation centrale. APPARTEMENT à louer pour St-Martin 1893, place de l'Hôtel-de-Ville 5, au 1er étage, composé de 3 pièces, cuisine et dépendances. — S'adresser au Grand Bazar du Panier Fleuri. 16927 *82

Chambre. A louer une chambre meublée, indépendante et au soleil. — S'adresser rue des Terreaux 27, au premier étage 3683-1

Appartement. A louer pour St-Georges un magnifique appartement de 7 grandes pièces, cuisine et dépendances, corridor fermé, Balcons, jardin. Situation exceptionnelle dans un des plus beaux quartiers du village, bien exposé au soleil. — S'adresser, sous A. P., Poste restante, Chaux-de-Fonds. 3682-1

Logement. A louer pour St-Georges deux pièces, situé à proximité de la gare du Régional Sagne Eglise. — S'adresser à Mr S. Vuille-Perret, rue de France 233, Locle. 3706 3

Chambre. A louer, à un monsieur travaillant dehors, une belle chambre meublée, bien exposée au soleil. S'adresser rue du Doubs 63, au rez-de-chaussée. 3680-1

Chambre. A louer pour St-Georges une belle chambre indépendante et non meublée. — S'adresser rue Léopold Robert 51, au 1er étage.